

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012



Ce rapport est publié par :



BIP – rue Royale 2-4, B-1000 Bruxelles – T +32 (0)2 563 63 00 – F +32 (0)2 563 63 20
contact@adt.irisnet.be – www.adt-ato.irisnet.be

Éditeur responsable : Luc Maufroy, rue Royale 2-4, B-1000 Bruxelles

Crédits photographiques : ACDP/Kaligram (p.35), ADT-ATO/CP (pp.15, 16, 25, 40, 49, 54, 57, 58, 59), ADT-ATO/EAS (p.38), ADT-ATO/PSa (pp.44, 49), ADT-ATO/Reporters (pp.7, 23, 41, 43, 44, 46, 48), Brno/ M. Zezulkova (p.61), Bruxelles Les Bains (p.44), G. De Kinder (couverture, p.40), Jaspers-Eyers / SAQ (p.33), A. Laurent – Aerial (p.39), L. Lewalle (p.27), Mixtus (p.44), MRBC/Marcel Van Hulst (pp.24, 26), F. Point/ Kaligram (p.19), Running Nation (p.57), Studio 12 (p.52), Ville de Vilvorde (p.59), VisitBrussels (pp.9, 31).

Dépôt légal: D2013/10.645/3

Design by kaligram

PRÉFACE

De l'élaboration d'une stratégie territoriale à la réalisation d'un projet opérationnel, le développement urbain nécessite la mise en place de processus et de méthodes permettant des avancées et actions concrètes au profit des citoyens.

Le rôle d'intermédiation et l'implication de l'Agence de Développement Territorial sont, dans ce cadre, essentiels pour permettre tant d'articuler les échelles, de mobiliser la multitude d'acteurs, de mener la concertation que d'assembler la diversification des métiers.

Et à l'heure où les questions territoriales et institutionnelles sont au centre des débats et où les métropoles, comme la Région de Bruxelles-Capitale, voient leurs enjeux urbains s'amplifier, le rôle de facilitateur confié à l'Agence de Développement Territorial contribue à la mise en place de coopérations efficaces et à l'accélération du développement des zones stratégiques que compte le territoire régional.

Ainsi, la participation de l'Agence de Développement Territorial a permis le franchissement d'étapes décisives dans le cadre de projets essentiels pour Bruxelles comme le développement de la zone Midi, du site Reyers, du Quartier européen, du Territoire du canal, de la zone Botanique ou encore de Tour et Taxis.

L'Agence de Développement Territorial, grâce à son pôle de connaissance territoriale, a également aidé à affiner le diagnostic des politiques publiques. Cette analyse continue de l'évolution du territoire a fait de l'Agence un acteur essentiel dans l'élaboration du Plan Régional de Développement Durable.

Enfin, de manière transversale, au-delà du travail accompli sur chaque zone stratégique, l'Agence de Développement Territorial contribue également au renforcement de l'image internationale de Bruxelles et à son positionnement comme métropole européenne. Ceci en participant notamment à des réseaux et projets européens ou en travaillant au développement d'une stratégie de marketing urbain dans le cadre du FEDER.

En tant que Ministre-Président en charge de l'Aménagement du territoire, je salue donc avec force le travail accompli par l'Agence de Développement Territorial depuis sa création en 2008 à l'initiative du Gouvernement bruxellois. Plus que jamais, les politiques d'aménagement doivent revêtir un caractère opérationnel et nécessitent l'action conjointe d'opérateurs publics dont l'Agence est un chaînon essentiel.

Rudi Vervoort
Ministre-Président

TABLE DES MATIÈRES

UNE AGENCE AU SERVICE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE	7
La lettre de missions	8
UNE REPRÉSENTATION DES ACTEURS PUBLICS DE LA VILLE	9
L'Assemblée générale	9
Le Conseil d'administration	11
Les réunions	12
LA CONNAISSANCE TERRITORIALE : FACILITER LA COMPRÉHENSION DU TERRITOIRE	13
Objectifs et méthode	13
Le Plan Régional de Développement Durable	15
L'analyse de l'évolution des territoires	19
L'assistance et le partage d'expertise	24
LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES STRATÉGIQUES	27
Les actions clés qui font bouger la ville en 2012!	27
Une méthode de travail	28
Le suivi des zones stratégiques	31
LE PROJET DE MARKETING URBAIN (PROGRAMMATION FEDER 2007-2013)	44
Les actions stratégiques	46
Les actions de communication	49
Le partenariat : la Plateforme	51
Le travail de réseau	51
PARTICIPER À DES RÉSEAUX ET PROJETS EUROPÉENS	52
Eurocities : échanger sur la gouvernance métropolitaine	52
S'informer sur les programmes et projets européens	53
S'informer sur la réforme des politiques européennes (2014-2020)	53
UNE COMMUNICATION DYNAMIQUE	54
Diffuser et se faire connaître	54
S'informer et échanger	58
L'ÉQUIPE	64
Les formations	65
LES MOYENS FINANCIERS	66

UNE AGENCE AU SERVICE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



Créée à l'initiative du Gouvernement de la Région, l'Agence de Développement Territorial – ADT est constituée en asbl. Ses statuts coordonnés (publiés aux annexes du Moniteur belge du 31 juillet 2008) définissent son objet (article 3):

«L'Agence de Développement Territorial est une structure stratégique du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. Elle a pour but de renforcer la gouvernance dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire et de revitalisation urbaine, de favoriser une politique cohérente et durable de la ville et de répondre aux objectifs inscrits dans le Plan Régional de Développement (PRD) et dans les documents stratégiques régionaux.

La connaissance territoriale et le développement territorial sont les deux axes de travail dans lesquels s'inscrivent les missions de l'ADT:

- > la **connaissance territoriale** vise une connaissance commune du territoire et des outils de développement par tous les acteurs régionaux et locaux, par le biais d'une analyse du développement urbain au moyen de l'observation des quartiers et de l'évaluation des politiques de la ville;
- > le **développement territorial** vise à anticiper (mener des études permettant de déterminer des choix stratégiques pour la Région), accompagner (les partenaires directement concernés par le développement de la zone ou du projet) et coordonner (les actions et les acteurs) les choix de développement du territoire régional, en concertation avec tous les acteurs régionaux, locaux et autres, ainsi que de les opérationnaliser, notamment dans le cadre du Plan de Développement International. »

Intermédiaire entre les acteurs publics et privés, l'Agence a pour mission de faire converger les points de vue et les actions en matière de connaissance et de développement territorial. Cette convergence s'appuie sur l'intérêt commun des parties représentées.

La composition de son Conseil d'administration et de son Assemblée générale souligne la volonté du Gouvernement de faire de l'ADT une plateforme de discussion et de travail entre les acteurs publics du développement urbain. Sa gouvernance veille à garantir une autonomie de gestion dans le cadre fixé par le Conseil d'administration et le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

LA LETTRE DE MISSIONS

La lettre de missions 2011-2015 intègre les pistes de travail assignées par l'accord de Gouvernement 2009-2014.

L'ADT est ainsi devenue un « facilitateur » de la connaissance et du développement harmonieux du territoire, au service de l'ensemble des acteurs urbains publics et privés (habitants, entreprises, usagers...) bruxellois, belges et étrangers.

L'ADT a pour tâche de :

> **faciliter la connaissance de la ville**

Elle active la connaissance pour mieux répondre aux enjeux stratégiques auxquels la Région de Bruxelles-Capitale est confrontée, en facilitant l'analyse du territoire et de la situation socio-économique des habitants ;

> **faciliter le développement urbain, en particulier les zones stratégiques**

Elle s'assure de la réalisation des options prises par le Gouvernement. Elle anticipe, accompagne et coordonne les choix de développement du territoire régional, en concertation avec tous les acteurs régionaux, locaux, publics et privés.

Concrètement, l'Agence rassemble les acteurs et facilite le dialogue entre eux. Elle s'engage vis-à-vis des acteurs et des décideurs. Elle tend à répondre aux attentes des citoyens (habitants et usagers) comme à celles du secteur privé. Elle développe une vision prospective à long terme pour la Région de Bruxelles-Capitale.

La nature de ses missions incite l'Agence à s'inscrire résolument dans un modèle de gestion par projet qui lui permet d'assurer son rôle d'interface. À cet effet, elle promeut des outils communs permettant aux différents partenaires de gagner en efficacité ainsi qu'une expertise en matière de participation.

La gestion par projet exige un suivi régulier de la qualité de la production et du feedback vers les partenaires, demande d'investir dans un profil élevé des compétences de son équipe, nécessaires pour mener à bien ces engagements. Elle demande une organisation fonctionnelle souple au sein et entre les équipes et nécessite une communication interne efficace.

Enfin, pour assurer sa mission d'interface et sa gestion partenariale, la communication vers l'ensemble de ses partenaires et des acteurs urbains est à considérer comme un outil stratégique majeur. ■

UNE REPRÉSENTATION DES ACTEURS PUBLICS DE LA VILLE



La composition des organes décisionnels de l'ADT traduit la volonté d'organiser une plateforme de travail et d'échange de savoirs entre les acteurs du développement urbain.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est composée de représentants :

- > du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- > des administrations, organismes d'intérêt public et institutions communautaires de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- > des 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

En sa réunion du 25 mai 2012, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a :

- > désigné Madame Dorien Robben comme représentant du Ministre Guy Vanhengel, en remplacement de Madame Arlette Verkruyssen ; et Jacques Evenepoel, représentant de la STIB, en remplacement de Monsieur Patrick Andrès ;

Depuis le 25 mai 2012, l'Assemblée générale est donc composée comme suit :

Les représentants du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :

- Pierre Dejemeppe, Président (pour le Ministre-Président);
- Dorien Robben (pour le Ministre des finances et du budget);
- Antoine Crahay (pour la Ministre de l'environnement et de la rénovation urbaine);
- Caroline Grillet (pour la Ministre de la mobilité et des travaux publics);
- Bénédicte Wilders (pour le Ministre de l'emploi et de l'économie);
- Thierry Mercken (pour le Secrétaire d'État en charge de l'urbanisme et de la propreté publique);
- Arnaud Verstraete (pour le Secrétaire d'État en charge de la mobilité);
- Bernard Van Nuffel (pour le Secrétaire d'État en charge du logement).

Les représentants des administrations régionales, organismes d'intérêt public et institutions communautaires de la Région de Bruxelles-Capitale :

- Philippe Barette (Bruxelles Mobilité);
- Patrick Crahay (Direction Rénovation Urbaine de l'AATL);
- Corentin Dussart (Cellule de Gestion et de Coordination FEDER 2007-2013);
- Ann Geets (Direction Études et Planification de l'AATL);
- Jacques Evenepoel (STIB);
- Pierre-Yves Bolus (Atrium): démission le 1^{er} octobre 2012;
- Vincent Carton (Bruxelles Environnement);
- Yves Frémal (Bruxelles-Propreté);
- Martine Gossuin (SDRB);
- Catherine Grosjean (SLRB);
- Denis Mertens (Société régionale du Port de Bruxelles);
- Patrick Debouverie (Administration de la Commission communautaire française – Cocof);
- Pieter Van Camp (Administratie van de Vlaamse Gemeenschapscommissie – VGC).

Les représentants des 19 communes :

- Christian Ceux (Ville de Bruxelles);
- Étienne Coekelberghs (Commune de Molenbeek-Saint-Jean);
- Jean-Marie Colot (Commune de Berchem-Sainte-Agathe);
- Marianne Courtois (Commune de Forest);
- Chantal De Saeger (Commune de Ganshoren);
- Willem Draps (Commune de Woluwe-Saint-Pierre);
- Françoise Dupuis (Commune d'Uccle);
- Nathalie Gilson (Commune d'Ixelles);
- Didier Gosuin (Commune d'Auderghem);
- Cécile Jodogne (Commune de Schaerbeek);
- Paul Leroy (Commune de Jette);
- Cathy Marcus (Commune de Saint-Gilles);
- Ahmed Medhoune (Commune de Saint-Josse-ten-Noode);
- Martine Regniers (Commune d'Evere);
- Tristan Roberti (Commune de Watermael-Boitsfort);
- Nadine Sonck (Commune de Woluwe-Saint-Lambert);
- Didier van Eyll (Commune d'Etterbeek);
- Anne-Marie Vanpévenage (Commune d'Anderlecht);
- Natacha Wyns (Commune de Koekelberg).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est composé de représentants :

- > du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- > des administrations, organismes d'intérêt public et institutions communautaires de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- > de la Ville de Bruxelles et de 5 communes de la Région de Bruxelles-Capitale.

L'Assemblée générale du 25 mai 2012 a procédé à la nomination des administrateurs suivants : Dorien Robben et Jacques Evenepoel, en remplacement d'Arlette Verkruyssen et de Patrick André.

Le Conseil d'administration est donc composé comme suit depuis ce 25 mai 2012 :

Les représentants du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :

- Pierre Dejemeppe, Président ;
- Caroline Grillet, Premier Vice-Président ;
- Bénédicte Wilders, Second Vice-Président ;
- Dorien Robben ;
- Antoine Crahay, Secrétaire ;
- Thierry Mercken ;
- Arnaud Verstraete ;
- Bernard Van Nuffel.

Les représentants des administrations régionales, organismes d'intérêt public et institutions communautaires de la Région de Bruxelles-Capitale :

- Philippe Barette ;
- Patrick Crahay ;
- Corentin Dussart ;
- Ann Geets ;
- Jacques Evenepoel ;
- Pierre-Yves Bolus, jusqu'au 30 septembre ;
- Vincent Carton ;
- Yves Frémal ;
- Martine Gossuin ;
- Xavier Leroy ;
- Denis Mertens ;
- Patrick Debouverie ;
- Pieter Van Camp.

Les représentants des communes :

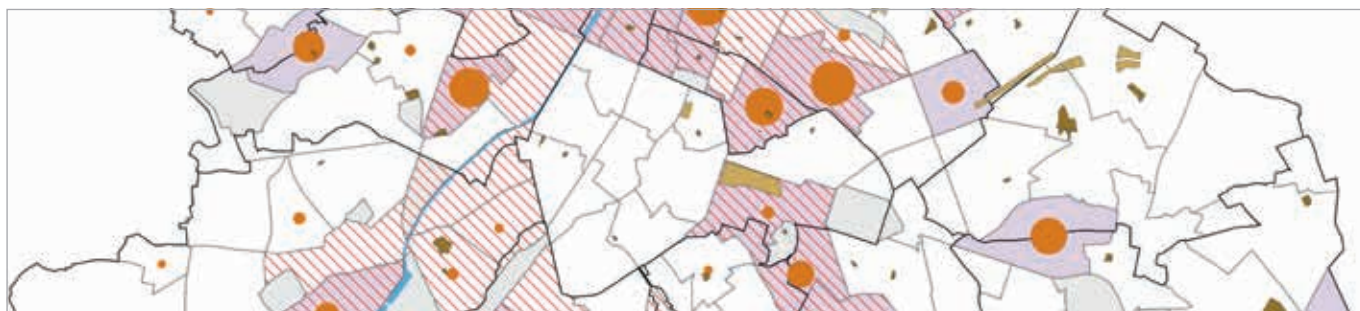
- Christian Ceux ;
- Etienne Coekelberghs ;
- Marianne Courtois ;
- Willem Draps ;
- Cécile Jodogne ;
- Cathy Marcus.

LES RÉUNIONS

L'**Assemblée générale statutaire** s'est réunie le 25 mai pour approuver le rapport d'activités 2011, le compte des recettes et des dépenses 2011 et le budget 2012.

Le **Conseil d'administration** s'est réuni six fois : les 17 février, 20 avril, 25 mai, 13 juillet, 19 octobre et 14 décembre 2012. ■

LA CONNAISSANCE TERRITORIALE : FACILITER LA COMPRÉHENSION DU TERRITOIRE



OBJECTIFS ET MÉTHODE

L'Agence a un rôle de « préparateur » à la décision et à la concrétisation des différents projets territoriaux qui voient ou doivent voir le jour à Bruxelles. Il s'agit d'observer à un moment donné la situation d'un territoire, d'en assurer le suivi en adoptant des techniques de veille, en proposant en finalité une analyse pertinente et contextuelle.

Il s'agit de permettre aux acteurs et aux décideurs régionaux de disposer d'un niveau de connaissance suffisant pour assurer la mise en place de politiques, de programmes et de projets.

Pratiquement, la connaissance territoriale se matérialise comme suit :

1. la promotion du partage d'informations entre acteurs et le développement concerté des outils :
 - > mutualiser la connaissance des acteurs publics et privés et mettre en réseau les producteurs d'informations ;
 - > créer des outils de veille et d'analyse prospective, tout en s'assurant de la cohérence entre les dispositifs d'observation.
2. les productions propres et la consultance :
 - > des études transversales ;
 - > la collaboration à l'élaboration du PRDD ;
 - > l'assistance à des projets ou événements ;
 - > l'observation, la veille et la prospective des territoires stratégiques et de leurs aires d'influence.
3. La création du pôle d'expertise en matière de participation citoyenne et d'organisation de processus innovants de participation.

Coopération entre acteurs et mutualisation de la connaissance

L'Agence, la Direction Études et Planification (DEP) et l'IBSA forment ensemble un noyau central de la connaissance territoriale en Région de Bruxelles-Capitale.

L'amélioration de la coopération entre ces acteurs, afin d'assurer la meilleure analyse territoriale de la Région de Bruxelles-Capitale, fait l'objet d'une attention particulière et permanente. D'une part, elle vise la mutualisation de l'ensemble des données créées ou à créer. D'autre part, elle cherche à s'accorder sur la promotion des connaissances.

Ce noyau central est la base du partenariat à créer avec d'autres acteurs: les services de planification et d'études des différentes directions du Ministère de la Région et des organismes d'intérêt public, les autres fournisseurs publics d'information, le monde académique, les acteurs privés et, enfin, les instances consultatives régionales et communautaires.

Observation, consultance et accompagnement

L'ADT s'attache à fournir un appui à la réalisation de projets et un accompagnement à la décision, sur les court, moyen et long termes.

En 2012, les missions de consultance et d'accompagnement ont principalement porté sur les travaux préparatoires à l'élaboration du Plan Régional de Développement Durable (PRDD). Dans ce contexte, l'Agence a réalisé et accompagné des études sur l'évolution du territoire. En outre, elle a apporté son expertise au montage du projet de sensibilisation citoyenne aux enjeux urbanistiques, ainsi que lors de la tenue de différents colloques.



LE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Gouvernement régional a chargé l'ADT de contribuer activement à l'élaboration du Plan Régional de Développement Durable (PRDD).

Cette mission, réalisée avec l'administration de la planification (AATL-DEP), vise à rédiger un nouveau projet de ville qui détermine des grandes priorités de la Région de Bruxelles-Capitale, aux horizons 2020 et 2040.

Le processus d'élaboration du PRDD

En 2012, l'ADT a organisé les groupes de travail avec les communes et travaillé sur la rédaction du PRDD.

La phase prospective

L'ADT, en collaboration avec la DEP, a organisé des groupes de travail avec les 19 communes bruxelloises. Les objectifs étaient les suivants :

- > affiner, grâce à l'expertise spécifique des communes, les propositions d'actions pour alimenter le projet de PRDD ;
- > fournir aux communes des informations sur les nouvelles grandes perspectives régionales ;
- > informer les rédacteurs du PRDD des projets communaux dont ils doivent avoir connaissance pour assurer la cohérence du Plan.

Au cours de trois séances organisées au BIP, les personnes-ressources désignées au sein de chaque commune ont répondu à des questions précises, articulées autour de trois grandes thématiques :

1. séance du 21 mai 2012: thématique «Cadre de vie»

Après une présentation par Julie Lumen (chef de Cabinet adjoint du Ministre-Président) consacrée aux conséquences de la réforme institutionnelle en matière de sécurité pour la Région Bruxelles-Capitale, les participants, répartis en 5 groupes, ont travaillé sur les questions de prévention et de sécurité, de mobilité, de logements, d'équipements, d'espaces publics et d'espaces verts.

2. séance du 04 juin 2012: thématique «Planologie stratégique»

L'objectif de cette séance était de dégager des pistes de coopération et d'assurer une meilleure cohérence entre les pouvoirs régionaux et communaux en matière de stratégies de développement. Pour introduire cette séance, l'état d'avancement de la vision territoriale du projet de PRDD a été présenté par Benoît Périlleux (responsable du PRDD au sein du Cabinet du Ministre-Président).

Les représentants communaux ont ensuite évoqué en groupes de travail les liens entre PRDD et PCD, la mise en œuvre et le suivi du PRDD, ainsi que les questions liées à la communication et à l'enquête publique du futur Plan.

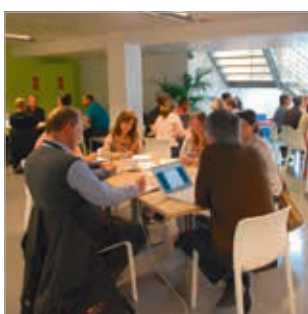
3. séance du 29 juin 2012: thématique «Enseignement, emploi, économie»

Le concept de ville de proximité (traduite spatialement par une centaine de «noyaux d'identité locale» répartis sur l'ensemble du territoire) a été présenté par Yves Van de Castele (responsable du PRDD à la DEP). Cet exposé fut l'occasion de consulter les représentants communaux sur la pertinence des noyaux déjà identifiés et de repérer les éventuels manquements.

Dans un second temps, les participants ont abordé les thèmes de l'enseignement, de l'emploi, de l'économie locale et des commerces.

L'ADT s'est chargée de l'organisation matérielle de ces réunions, des introductions aux séances, ainsi que de l'animation des groupes de travail.

Pour chacune des 3 séances, elle a rédigé un compte-rendu. Les compte-rendus et les documents présentés lors des séances sont disponibles sur le site de l'Agence (dans la rubrique Enjeux urbains / PRDD¹).



La rédaction du projet de PRDD

Le PRDD a pour objectif de donner des réponses coordonnées à moyen (2020) et long terme (2040) aux défis auxquels la Région fait face (l'essor démographique; l'emploi, la formation et l'enseignement; l'environnement; la lutte contre la dualisation de la ville et la pauvreté; l'internationalisation; la mobilité durable).

Se positionnant comme un plan stratégique rassembleur et mobilisateur, l'enjeu majeur de sa rédaction fut d'assurer une cohérence d'ensemble. Il importait d'intégrer non seulement les textes produits aux différentes phases (état des lieux et ateliers prospectifs) avec les différents acteurs régionaux, mais aussi les résultats des études menées en parallèle («Bruxelles Métropole 2040», étude «densité», étude «bâtiments élevés», étude «espaces publics», étude «hinterland», étude «écoles»...).

La rédaction de certains thèmes a été particulièrement confiée à l'ADT :

- > l'enseignement;
- > la ville de proximité;
- > le logement;
- > la rénovation urbaine;
- > la sécurité;
- > le social;
- > la culture;
- > le patrimoine.

L'Agence a étroitement collaboré aux thématiques suivantes : maillage vert, espaces publics, gouvernance, économie (particulièrement avec la rédaction de contributions sur les commerces et l'économie de proximité).

L'ADT a également été associée à quatre étapes importantes du projet de PRDD :

- > la définition d'indicateurs de suivi du Plan (qui a mobilisé, sous l'animation et la responsabilité de l'IBSA, tous les acteurs régionaux détenteurs de données pertinentes pour suivre et évaluer le Plan);
- > le rapport d'incidences environnementales (RIE);
- > l'élaboration des cartes;
- > la coordination et la relecture complète du document.

1. <http://www.adt-ato.irisnet.be/fr/enjeux-urbains/prdd>

Le projet de PRDD (tel que soumis au Gouvernement en février 2013) se structure en deux parties dans lesquelles, pour chaque domaine, ont été définis les grands enjeux et objectifs, ainsi que les actions concrètes prévues pour les atteindre.

La **première partie** concerne le projet de ville, qui propose une vision transversale et territoriale de l'avenir de la Région. Concrètement, il se décline en 4 échelles :

- > internationale: le projet de ville insiste sur le renforcement de certaines fonctions internationales et en particulier sur la place de l'Europe à Bruxelles ;
- > métropolitaine: le projet de ville innove puisqu'il considère la Région bruxelloise dans le cadre de ses interactions avec son hinterland et souligne l'importance de la coopération transrégionale (notamment, à travers la création de la Communauté métropolitaine) ;
- > régionale: le projet de ville institue une vision multipolaire, prévoyant le découpage de la Région en 6 territoires (basé sur la morphologie paysagère et les grands nœuds de transport), la détermination de pôles de développement stratégiques (d'importances variées) et la définition d'axes de développement économique prioritaire ;
- > locale: le projet de ville consacre le principe de la «ville de proximité» (liée à l'accessibilité de services et d'équipements, à la présence de transports en commun, existants ou à créer, à proximité des lieux de résidence) qui doit guider le développement local (opportunité de la densification du bâti, création de parcs et d'équipements de loisir...).

Pour chacune de ces échelles, le projet de PRDD dresse des constats, souligne les enjeux et énonce des orientations, suivies d'une série de mesures opérationnelles.

Le projet de ville se concentre ensuite sur trois problématiques phares: la politique de rénovation urbaine, la mobilité durable comme clé du projet de ville, les espaces publics et maillages stratégiques comme supports de la qualité de vie.

La **seconde partie** est consacrée aux politiques sectorielles. Elle comporte 13 chapitres relevant chacun d'une thématique particulière :

- > le logement («Des logements de qualité pour tous»);
- > l'économie («Déployer la vocation économique de Bruxelles»);
- > l'emploi («Augmenter l'emploi des Bruxellois»);
- > l'environnement («Pour un développement environnemental de la Région bruxelloise»);
- > la mobilité («Une mobilité durable au service des Bruxellois»);
- > la rénovation urbaine («Une politique de rénovation urbaine orientée vers la création de quartiers durables intégrant le socio-économique et l'environnemental»);
- > la sécurité («Une ville sûre pour un meilleur vivre-ensemble»);
- > le social («Une Région socialement active»);
- > l'enseignement («Affirmer le rôle de l'école comme fondement du développement urbain»);
- > le patrimoine («Le patrimoine, le rayonnement d'une identité urbaine»);
- > la culture («Afficher les cultures»);
- > la gouvernance («Gouvernance et citoyenneté urbaine»).

Membre du comité de rédaction, l'ADT a joué un rôle d'accompagnement. Dans ce processus rédactionnel, elle a aidé à formuler les textes d'articulation et d'introduction, assisté aux différentes réunions inter-cabinets et apporté les modifications demandées (lors des inter-cabinets mais aussi lors d'autres échanges), et enfin, assuré des relectures régulières, de manière à garantir la cohérence générale du texte, tant dans son contenu que dans sa forme.

Le projet de PRDD étant un texte long, détaillé et relativement complexe, l'ADT a produit une synthèse d'une trentaine de pages du projet de Plan. L'ADT a lancé un marché public afin de confier la mission de rédaction de cette synthèse à un prestataire extérieur. Ce document doit, à la fois, faciliter la compréhension du PRDD par le grand public (notamment mobilisable dans le cadre de l'enquête publique) et constituer un outil de marketing régional. Le marché a été attribué le 14 décembre 2012 à Nathalie Cobbaux, Rédactrice en chef de l'Agence Alter.

Le projet de PRDD est en cours de négociation entre les membres du Gouvernement.

L'enquête publique

Dès 2011, l'ADT et la DEP ont mené une réflexion sur la mise en place de modalités de communication complémentaires au prescrit légal de l'enquête publique. En effet, le Gouvernement avait souhaité l'élaboration d'une stratégie de communication qui rende cette enquête publique plus accessible, visible et interactive, suivant trois objectifs :

- > permettre à un maximum de citoyens de répondre à l'enquête publique ;
- > intégrer l'enquête dans la stratégie de marketing de la Région et dans le positionnement médiatique de Bruxelles ;
- > assurer l'information et la communication aux Bruxellois.

En vue d'élaborer cette stratégie, un marché public a été lancé pour sélectionner un bureau spécialisé en communication. Minale Design Strategy a été désigné le 30 octobre 2012 pour :

- > aider à organiser l'enquête publique selon les prescrits du CoBAT. Il s'agit de répondre à la réglementation du CoBAT en vigueur, concernant le déroulement de l'enquête publique ;
- > renforcer la sensibilisation des Bruxellois et des usagers de la ville par l'usage d'outils novateurs et/ou originaux de communication dans le cadre de l'enquête publique. À côté des aspects légaux, il s'agit de trouver les bonnes pratiques « pour aller vers les gens » ;
- > faire découvrir à la population bruxelloise les réflexions sur le développement de leur ville de manière dynamique. À côté des aspects légaux et de sensibilisation, il s'agit de montrer que la Région réfléchit à son futur, et ce dans le contexte urbain dans lequel elle agit (utiliser les différents espaces de la ville pour montrer son développement).

L'ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES TERRITOIRES

Vu l'importance de l'élaboration du projet de PRDD, l'Agence a lancé des études complémentaires (réalisées en interne ou avec l'aide de prestataires extérieurs) et a suivi et accompagné des études menées par d'autres acteurs publics ou par des consultants privés.

Les études menées par l'Agence

L'étude « Écoles »

Dans le cadre de l'inventaire des équipements et des services à la population (voir le site Internet de l'Agence, rubrique Enjeux urbains/Équipements²), et dans le contexte de l'essor démographique, l'ADT a été chargée par le Gouvernement de réaliser une note stratégique sur l'adéquation entre l'offre et la demande en équipements scolaires sur le territoire régional (finalisée en novembre 2012).

Cette note d'orientation politique avait pour objectif de répondre à trois grandes questions :

- > la répartition de l'offre scolaire couvre-t-elle de manière adéquate les besoins de la population bruxelloise en âge d'être scolarisée ?
- > comment répondre à l'accroissement des demandes et éviter un approfondissement des déséquilibres en termes de couverture spatiale des besoins ?
- > quelles sont les disponibilités foncières encore mobilisables sur le territoire régional pour la réalisation de nouveaux équipements scolaires ?

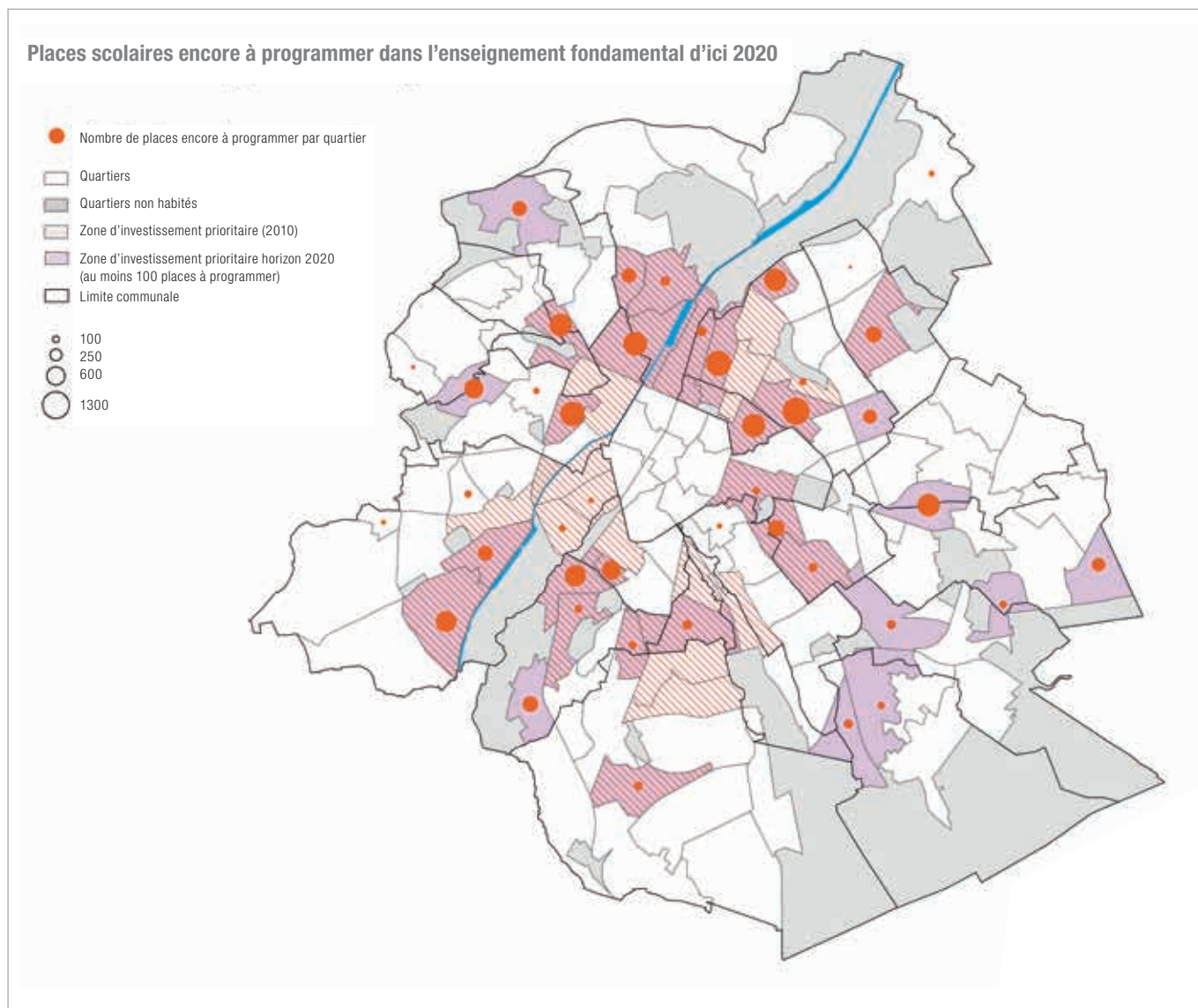
L'analyse de l'adéquation entre l'offre et la demande, du moins pour l'enseignement fondamental, à l'échelle des quartiers constitue la plus-value du travail réalisé par l'ADT. En effet, jusqu'alors la question de l'offre scolaire n'avait été appréhendée qu'à l'échelle communale.

Cette analyse a permis d'identifier les déséquilibres territoriaux et de déterminer les quartiers où devront être créés, en priorité, des places scolaires pour rééquilibrer l'offre et faire face aux futurs besoins (à l'horizon 2020).

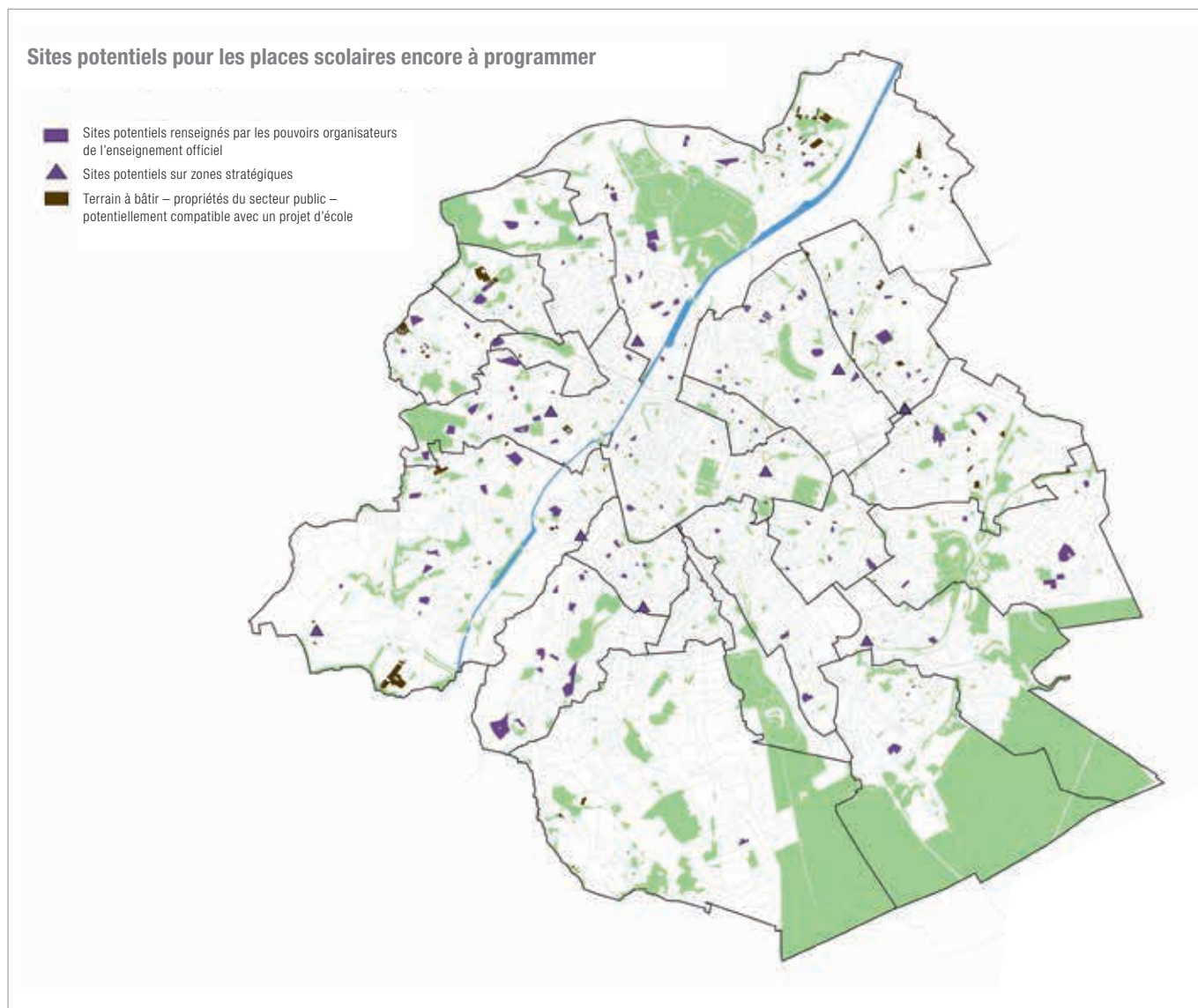
Au total, près de 27.000 places supplémentaires devront être créées d'ici 2020. Les quartiers qui concentrent les besoins les plus importants se situent à l'ouest (du sud d'Anderlecht au nord de la Ville de Bruxelles) et au nord (dans les communes de Schaerbeek et de Saint-Josse-ten-Noode) de la Région.



2. <http://www.adt-ato.irisnet.be/fr/enjeux-urbains/equipements>

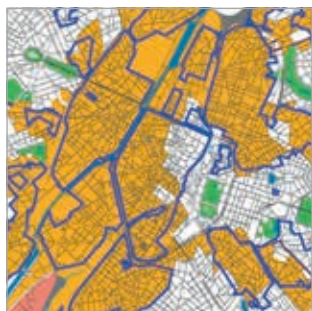


Les informations relatives aux besoins en équipements scolaires, aux ressources foncières et aux moyens budgétaires disponibles étant souvent dispersées, l'ADT a commandé (en février 2011) une étude au bureau URBA 11 (UCL). Elle a permis d'identifier des terrains disponibles et des bâtiments reconvertibles pouvant être mobilisés pour accroître la capacité du parc scolaire bruxellois au regard de la croissance démographique annoncée. Cet inventaire a été établi sur la base d'une enquête auprès des propriétaires publics et des pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel.



Les autres études menées dans le cadre de l'inventaire des équipements et des services à la population

Les études sur les équipements et les services à la population en matière de petite enfance, de formation et d'insertion professionnelle, d'équipements sportifs et d'espaces de récréation, seront présentées en 2013 après avoir confronté les conclusions aux avis des instances sectorielles concernées.



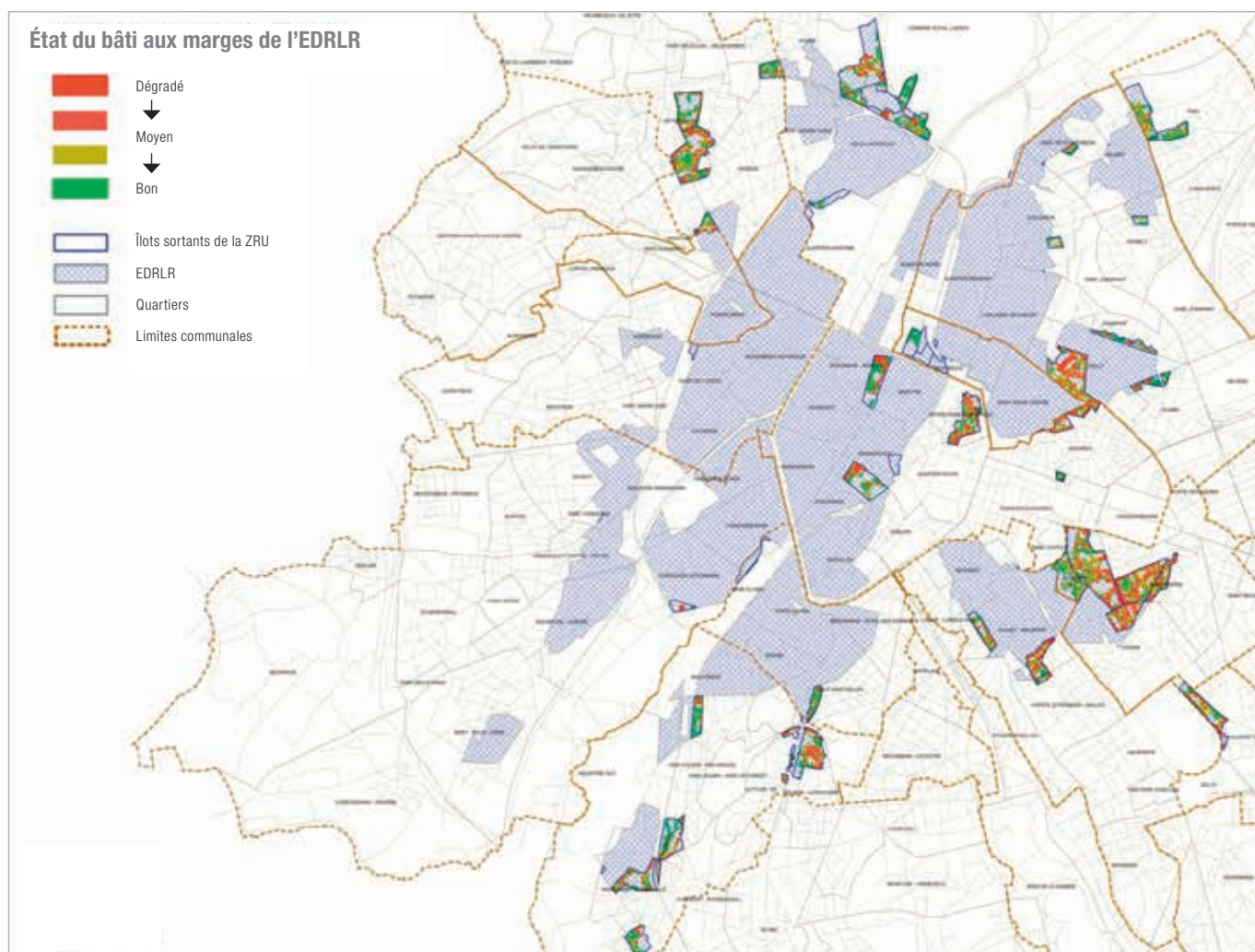
La Zone de Revitalisation Urbaine

Comme le prévoit le CoBAT, la détermination des zones d'intervention prioritaire, dont l'EDRLR, doit s'inscrire dans le PRD. Le 17 juillet 2008, le Gouvernement a approuvé le fait que «*l'EDRLR sera modifié en ZRU lors de l'entrée en vigueur du prochain PRD (prochaine législature), et ce suite aux conclusions qui seront inscrites dans le rapport rédigé par l'ADT [...]*».

Dans le cadre des travaux préparatoires au PRDD, le Gouvernement a confié à l'ADT la mission de vérifier la pertinence du périmètre des zones d'intervention prioritaire et plus particulièrement celui de l'EDRLR (défini dans le PRD de 2002).

Sur base du travail réalisé par un consortium universitaire en 2007, l'ADT a été chargée d'actualiser les données socio-économiques de la future zone d'intervention prioritaire et de vérifier les données sur l'état du logement.

- > Pour parer à l'absence de données récentes sur le confort du logement (il n'y a plus de recensement depuis 2001), une enquête de terrain (calquée sur le modèle de celles utilisées pour l'évaluation de l'état des logements lors de la définition des précédents périmètres), ainsi qu'une analyse de l'état des toitures sur base de photos satellites ont été réalisées par l'ADT, la DEP et le BRAT. Les résultats de l'enquête sur l'état du bâti aux marges de la ZRU 2007 et de l'EDRLR confirment l'exclusion d'une vingtaine de secteurs de l'EDRLR dont l'état du bâti est bon.



- > L'analyse de l'évolution socio-économique est basée sur 3 critères: le chômage, le revenu et la densité. Afin d'assurer la pérennité de l'évaluation de la situation socio-économique, cette analyse a été menée à l'échelle du secteur statistique et non plus à l'échelle de l'îlot (base d'élaboration de l'EDRLR). Les résultats de cette analyse ont mis en évidence une augmentation du nombre de secteurs en difficulté par rapport à l'EDRLR et, en même temps, une amélioration de la situation pour certains secteurs.
- > Pour compléter ces analyses et vérifier la situation socio-économique de fait, une enquête de terrain a été menée sur une trentaine de secteurs. Les résultats de l'enquête permettent de démontrer que, pour diverses raisons (comme, par exemple, la présence de fonctionnaires européens qui ne contribuent pas à l'effort d'imposition belge), ces secteurs n'apparaissent pas comme «précarisés» et il est proposé de ne pas les retenir dans le futur périmètre.

Sur base de ces travaux et des propositions émises par les cabinets concernés, l'ADT a proposé une nouvelle délimitation de l'EDRLR appelée «Zone de Rénovation Urbaine» (ZRU). Celle-ci doit faire l'objet d'une validation par le Gouvernement dans le cadre du nouveau PRDD.



«L'Atlas Canal»

Dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur Canal, l'ADT a poursuivi la réalisation d'un atlas destiné à illustrer et à expliquer le contexte du Territoire du canal, zone stratégique prioritaire de la Région. Y sont abordées différentes thématiques telles que la géographie, l'hydrologie et l'environnement, l'histoire, la démographie, les traits identitaires du territoire, le logement, les équipements, le développement économique et l'emploi, la mobilité, le tourisme et les loisirs, la dynamique créative et culturelle, ainsi que la planification urbaine.

Les objectifs de cette publication :

- > permettre aux acteurs concernés d'avoir une vision cartographiée et illustrée des grands enjeux du territoire;
- > prendre en compte le diagnostic territorial et l'étude identitaire de la ZIP, réalisés dans le cadre du projet de Marketing urbain (programmation FEDER 2007-2013);
- > réaliser un «atlas commenté de géographie humaine et physique».

L'ADT coordonne la publication, mène des interviews et accompagne le cas échéant les rédacteurs externes choisis, en particulier, par les institutions publiques mises à contribution.



L'ASSISTANCE ET LE PARTAGE D'EXPERTISE

Colloque Bruxelles Métropole 2040 : « Trois visions pour une métropole » (19 mars – BOZAR)

L'objectif de l'étude « Bruxelles Métropole 2040 » était de définir une vision territoriale métropolitaine à long terme, dans le cadre de l'élaboration du PRDD. Ce projet cherche à penser le territoire à l'échelle de la zone RER afin, notamment, de répondre aux enjeux métropolitains bruxellois.

En 2011, la DEP avait lancé une compétition internationale en vue de désigner des équipes pluridisciplinaires chargées de réaliser « *une vision territoriale métropolitaine à l'horizon 2040* ». L'Agence avait accompagné le processus d'élaboration de ces visions par les trois équipes sélectionnées (STUDIO 012 – Secchi/Vigano; 51N4E; KCAP). C'est dans ce contexte que l'ADT a organisé, à la demande du Ministre-Président, le colloque « Bruxelles Métropole », qui s'est tenu en mars 2012 à BOZAR et qui a été présidé par Eddy Caekelberghs (Secrétaire de rédaction à la RTBF).

Cette journée, introduite par le Premier Ministre Elio Di Rupo et le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale Charles Picqué, s'est articulée autour de la présentation des résultats du travail mené par les trois équipes :

- > Bernardo Secchi et Paola Vigano pour Studio012;
- > Freek Persyn, Djamel Klouche et Bas Smet pour 51N4E;
- > Kees Christiaanse pour KCAP.

La présentation des résultats de l'étude a été suivie de trois tables-rondes thématiques enrichies d'experts belges et internationaux.

La première table-ronde « La gestion des métropoles : regards internationaux » s'est ouverte autour de trois exemples de gestion métropolitaine :

- > Paris – Christian Lefèvre, Directeur de l'Institut Français d'Urbanisme;
- > Milan – Alessandro Balducci, Professeur de planification et politiques urbaines et Vice-recteur du Politecnico de Milan;
- > Lille – Thierry Baert, Directeur d'études chez l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole.

La deuxième table-ronde était consacrée à « la coopération métropolitaine et les aspects socio-économiques ». Le débat a été mené en présence de :

- > Jean-Claude Daoust, Secrétaire délégué de DAOUST S.A et Président de la Chambre de Commerce & Union des Entreprises de Bruxelles (BECI);
- > Jo Libeer, Administrateur Délégué du Vlaams network van ondernemingen (VOKA);
- > Isabelle Pauthier, Directrice de l'Atelier de Recherche et d'action Urbaines (ARAU);
- > Vincent Reuter, Administrateur Délégué de l'Union Wallonne des Entreprises (UWE);
- > Felipe Van Keirsbilck, Secrétaire Général du Centre National des Employés (CNE/CSC);
- > Philippe Van Muylder, Secrétaire Général de la Fédération Générale du Travail de Belgique (FGTB de Bruxelles);
- > Luc Voets, Chef de cabinet politique (FGTB).

En conclusion, le Ministre-Président de la Région Bruxelles-Capitale, Charles Picqué, le Ministre de la Région wallonne de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire, de la Mobilité, Philippe Henry, et le Secrétaire-Général du département de l'Aménagement du Territoire, Politique du Logement et Patrimoine Immobilier de la Région flamande, Peter Cabus, ont clôturé le colloque autour du thème de «la gouvernance métropolitaine».

Les présentations et les débats sont consultables sur le site Internet de l'Agence (dans la rubrique Évènements³).



Le projet de sensibilisation citoyenne aux enjeux urbanistiques (24 septembre – BIP)

En septembre 2011, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale lançait, sous l'impulsion du Secrétaire d'État à l'urbanisme, un appel à projets dont l'objectif était d'amener les associations (secteurs culturel, socioculturel, sportif et d'insertion socioprofessionnelle localisés sur le territoire régional) à participer activement à la réflexion sur la construction de leur environnement urbain et sur les enjeux urbanistiques contribuant à créer ou à renforcer l'identité bruxelloise.

Vu le succès de la première édition et l'originalité des approches, le Gouvernement a décidé de réitérer l'appel à projets en 2012, afin de mobiliser à nouveau les acteurs associatifs.

Comme en 2011, l'Agence a été désignée pour assurer l'information des associations sur le contexte urbain bruxellois. En septembre 2012, elle a organisé une séance visant à préciser l'objectif de la démarche auprès des participants. Ces derniers ont bénéficié d'un exposé faisant connaître la situation démographique, socio-économique et urbanistique de Bruxelles, tout en les informant des différentes possibilités pour le citoyen de participer à l'élaboration de projets urbanistiques.

La présentation faite lors de cette séance est disponible en ligne sur le site Internet de l'Agence (dans la rubrique Actualités⁴).

Séminaire d'étude: «La coopération métropolitaine» (20 novembre – BIP)

Chargée d'analyser les projets menés à l'échelle de l'aire métropolitaine bruxelloise, l'ADT a pris l'initiative d'organiser un séminaire consacré aux bonnes pratiques de coopération existantes à l'échelle métropolitaine. Le 20 novembre 2012, une trentaine de techniciens issus des trois Régions, ainsi que des secteurs publics et privés se sont réunis afin d'échanger leurs points de vue et expériences autour d'exemples concrets (Brussels Metropolitan, Maillage vert et Fietsenroutenetwerk, Pacte territorial pour l'emploi, Brussel aan de rand, Coordination Senne, Forêt de Soignes). Ces projets ont constitué la base thématique des trois groupes de travail formés pour l'occasion.

Ces initiatives de coopération métropolitaine cristallisent des enjeux à la fois économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dont les aspects pratiques (raisons de la mise en place, fonctionnement, obstacles, facteurs favorables) ont été discutés. Par ailleurs, les participants ont pu débattre des défis et des points forts de ce type de projets. Les discussions ont débouché sur l'énonciation de conseils et de recommandations. Parmi ceux-ci, les éléments suivants ont été soulignés comme favorisant la bonne réussite de projets interrégionaux et métropolitains:

- > une bonne connaissance de la réalité de terrain (difficultés socio-économiques, jeux d'acteurs...);

3. <http://www.adt-ato.irisnet.be/fr/events/colloque-bruxelles-metropole>

4. <http://www.adt-ato.irisnet.be/fr/news/sensibilisation-aux-enjeux-urbanistiques>

- > une attention indispensable à l'égard de considérations pratiques et organisationnelles (bilinguisme, présence de tous les acteurs dès le début des échanges, préservation des intérêts de chacun...);
- > un équilibre à construire entre les partenaires, entre une vision globale de principe et la mise en place de projets concrets;
- > une meilleure articulation entre les administrations et les politiques, favorisée notamment par des rencontres régulières avec les techniciens;
- > une implication politique forte, primordiale dans la volonté de définir une vision globale, des objectifs et des actions concrètes.

En collaboration avec la DEP, l'ADT se propose de poursuivre les échanges entre les différents projets et acteurs, ainsi que de faire le lien avec les prochains fonds européens et pratiques européennes envisagées.



Matinée d'étude : « Quatre visions autour de la Jonction Nord-Midi » (7 décembre – BOZAR)

L'évènement « Jonction » est une réflexion culturelle et urbanistique autour de la question de la Jonction Nord-Midi, lancée en septembre 2011 par les asbl Recyclart et Congrès et soutenue par le bMa de la Région de Bruxelles Capitale et l'ADT.

Dans ce cadre, le 7 décembre 2012, l'Agence a organisé au BOZAR une matinée d'étude consacrée à la présentation de quatre visions iconographiques, produites par quatre bureaux internationaux (XDGA, V+, Studio012/Karbon et 51N4E) à l'occasion d'un appel à idées lancé par le Maître-Architecte Olivier Bastin. Ces quatre représentations iconographiques ont révélé les regards posés par les équipes sur les enjeux actuels de la Jonction Nord-Midi. Elles ont constitué la base des débats qui ont animé cette demi-journée, intégrant en outre les éclairages collectés lors des événements organisés depuis 2011 autour de ce thème.

Par ailleurs, ces différents regards ont été discutés en présence de Tom Sanders (représentant du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale), d'Erik Van Meensel (Directeur de district – SNCB-Holding), d'Olivier Bastin (Maître architecte bruxellois) et d'Eric Cooremans (Direction Stratégie de Bruxelles Mobilité).

Présentations en Belgique et à l'étranger

À plusieurs reprises au cours de l'année 2012, l'ADT a été invitée à partager son expertise en matière d'analyse et d'élaboration d'instruments innovants pour le développement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ces interventions ont principalement porté sur :

- > les méthodes et démarches développées par l'ADT pour l'observation des zones stratégiques et de leur évolution, notamment dans le cadre de l'étude « Écoles » ou de la définition du périmètre de la « Zone de Rénovation Urbaine » (ZRU);
- > la description des différents plans de développement existant en Région de Bruxelles-Capitale. Et plus spécifiquement la présentation du PRDD en tant qu'outil intégré de planification comme réponse aux défis socio-économiques et spatiaux posés aux différentes échelles du territoire de la Région;
- > les échanges d'expérience sur le développement urbain entre métropoles européennes. ■

LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES STRATÉGIQUES



Depuis 2010, l'Agence assure, à la demande du Gouvernement, le suivi du développement des zones stratégiques d'importance régionale, en précisant le mandat pour chacune d'entre elles.

LES ACTIONS CLÉS QUI FONT BOUGER LA VILLE EN 2012 !

Une mobilisation permanente a permis de faire avancer la plupart des chantiers entamés en 2011, même si les réalisations sur le terrain de font encore attendre : suivi de l'élaboration des PPAS Tour et Taxis, Pacheco et Campus de la Plaine et du lancement du dialogue compétitif pour le projet Neo (Heyssel).

Les zones qui ont fait l'objet d'évolutions majeures :

Zone levier Midi

- > Finalisation d'une note d'orientation pour la zone Midi comprenant une analyse des enjeux, forces et faiblesses du quartier, une analyse des projets et des recommandations urbanistiques et de gouvernance. Prise d'acte par le Gouvernement.
- > Rédaction d'un cahier des charges d'un marché en vue d'élaborer schéma directeur pour la zone Midi, en co-maîtrise d'ouvrage avec la DEP et Bruxelles-Mobilité.

Zone levier RTBF-VRT (Reyers)

- > Mise en place d'un atelier de travail urbanistique visant à redéfinir l'avenir du site Reyers. Objectif : relocaliser au mieux les RTBF et VRT in situ dans de nouvelles infrastructures tout en créant un nouveau quartier d'échelle métropolitaine.
- > Réalisation d'une étude et mise en place d'un groupe de travail en vue de développer un Pôle média à Reyers.

Quartier européen, mise en œuvre du Projet urbain Loi

- > Réalisation d'une étude d'impact du projet de Règlement régional d'urbanisme zoné (RRUZ) suite aux résultats de l'enquête publique et rédaction des amendements au projet.
- > Organisation d'un séminaire de réflexion sur le droit de construire.

Territoire du canal

- > Participation au lancement d'un Plan directeur pour la zone du canal.

Zone levier Botanique

- > Relance du processus d'élaboration du PPAS Pacheco : consultation d'experts et facilitation des arbitrages entre les acteurs publics concernés.
- > Poursuite de l'aide à la maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement complet du boulevard Saint-Lazare.

Tour et Taxis

- > Participation à la rédaction d'un cahier des charges d'une étude de développement du site du centre TIR (Maîtrise d'ouvrage: Port de Bruxelles et SDRB). ADT: assistance à la maîtrise d'ouvrage, en partenariat avec le bMa.

UNE MÉTHODE DE TRAVAIL

De manière générale, l'Agence veille à favoriser une approche intégrée du projet urbain: en tant qu'interface entre toutes les parties, publiques et privées, impliquées dans le développement d'une zone stratégique, elle s'efforce de créer les conditions pour que les objectifs stratégiques élaborés par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale soient respectés et que les principes d'aménagement actés pour chaque zone soient traduits concrètement.

Cette approche passe par une optimisation de la gestion du projet dans son ensemble, notamment :

- > la centralisation, l'actualisation régulière et le partage de l'information, notamment via le site Internet de l'ADT;
- > le renforcement des collaborations entre institutions et acteurs clés, la mise en relation des auteurs de projet et des développeurs publics et privés avec Bruxelles Environnement et le facilitateur Quartiers durables, afin de mettre en place des stratégies et méthodes pour faire des zones stratégiques de véritables quartiers durables;
- > la mise sur pied de cellules opérationnelles par projet (comme par exemple pour le projet de réaménagement des «Espaces publics Saint-Lazare») et la mise en commun des compétences;
- > l'organisation des comités de suivi des différents projets visant à coordonner les acteurs publics et privés;
- > l'organisation de comités de suivi transversaux aux différentes zones stratégiques afin d'aborder des questions communes aux territoires développés, notamment celles du développement durable et des grands équipements;
- > des analyses immobilières : analyse du marché, montages opérationnels... ;
- > des études complémentaires: urbanistiques, juridiques, économiques... ;
- > l'identification des outils urbanistiques, juridiques et opérationnels adéquats pour développer certains projets.

L'Agence est dorénavant systématiquement associée aux divers comités d'accompagnement des rapports et études d'incidences environnementales relatifs aux projets de plans et demandes de permis et certificats d'urbanisme.

Au service des autorités régionales, l'Agence :

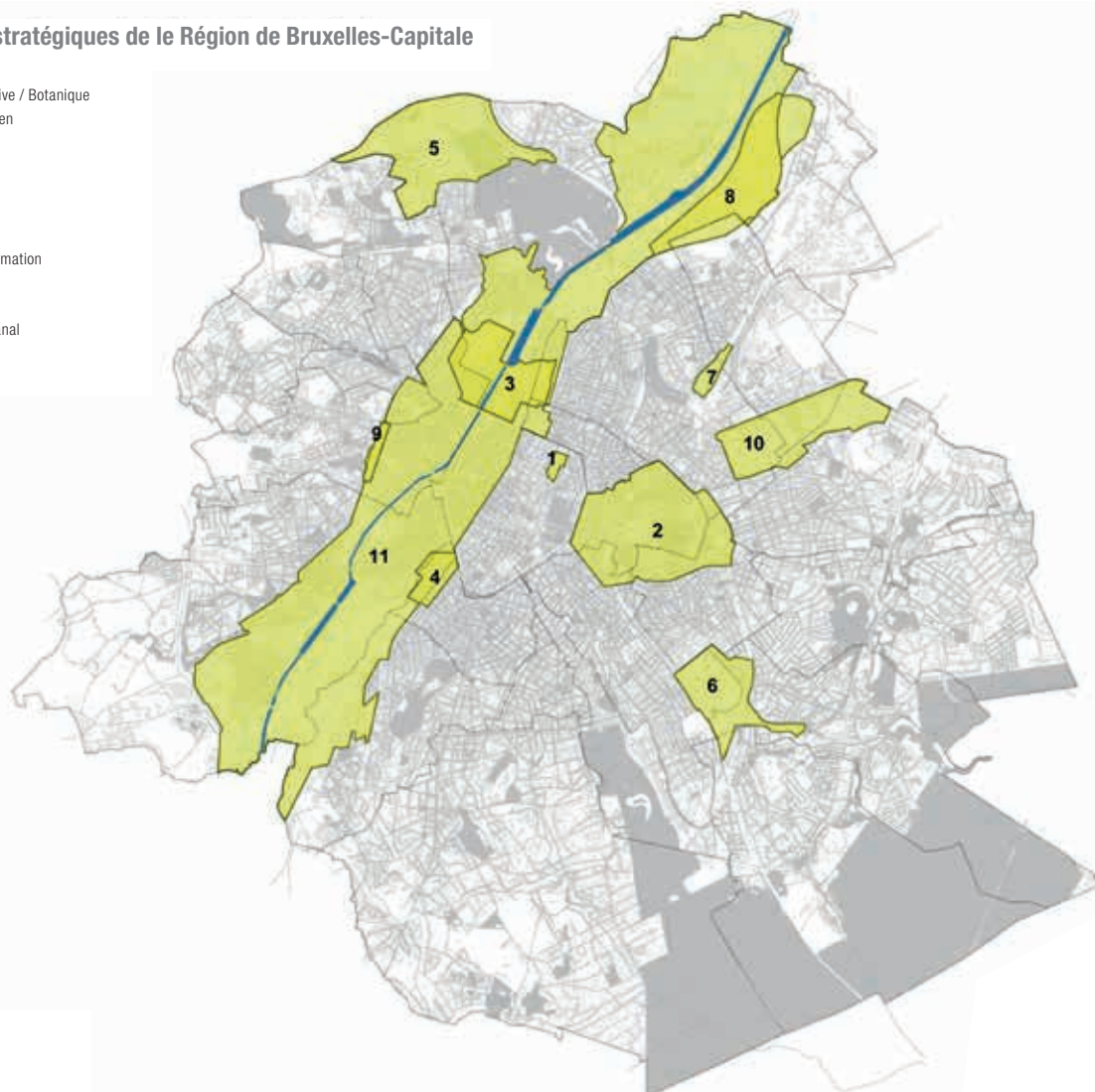
- > apporte un appui et son expertise en urbanisme aux différents cabinets ministériels et administrations. Elle fournit ainsi les éléments de réponse aux questions et interpellations parlementaires relatives aux différentes zones ;
- > assiste les maîtres d'ouvrage autant que les maîtres d'œuvre dans leur travail sur les zones, s'appuyant pour ce faire sur sa bonne connaissance transversale de l'ensemble des développements prévus sur chacune des zones ;
- > s'efforce, dans un souci d'anticipation, à faire en sorte que les projets de développement reçoivent les soutiens financiers nécessaires à leur réalisation. L'Agence a ainsi émis diverses propositions de lignes budgétaires à inscrire dans le cadre des négociations Beliris, à mener avec le pouvoir fédéral.

L'Agence s'implique dans l'analyse des enjeux urbains d'actualité par son apport d'expertise transversale :

- > l'augmentation du taux de vacance des bureaux au regard de la croissance démographique : l'Agence suit l'étude sur la reconversion des bureaux en logements, menée par la SLRB et le Cabinet de Secrétaire d'État au Logement. En effet, certaines zones stratégiques sont directement concernées par la problématique parmi lesquelles Reyers (secteurs de la rue Colonel Bourg et des avenues Marcel Thiry et Pléiades), le Quartier européen, la zone Botanique (rue Royale) ;
- > l'avenir de la Jonction Nord-Midi (en lien avec les zones stratégiques Midi et Botanique) : outre les échanges avec les différentes institutions du groupe SNCB (Infrabel, B-Holding, Eurostation, Euro Immo Star), l'Agence est, comme le bMa, partenaire du projet "Jonction", initiative des asbl Recyclart et CONGRES (www.jonction.be). À ce titre, elle participe aux différentes activités programmées (conférences, débats, expositions... autour de la problématique de la mobilité ferroviaire à Bruxelles).

Les zones stratégiques de la Région de Bruxelles-Capitale

1. Cité administrative / Botanique
2. Quartier européen
3. Tour et Taxis
4. Midi
5. Heysel
6. Delta
7. Josaphat
8. Schaerbeek-Formation
9. Gare de l'Ouest
10. Reyers
11. Territoire du canal





LE SUIVI DES ZONES STRATÉGIQUES

ZONE LEVIER TOUR ET TAXIS (schéma directeur adopté en décembre 2008)

En 2012, les principales évolutions concernent la poursuite de l'élaboration du projet de PPAS, les réflexions sur le futur parc, le tracé de la ligne de tram devant assurer à terme une bonne accessibilité du site en transports publics ainsi que les réflexions sur le développement d'activités économiques sur les terrains du Port situés entre Tour et Taxis et le TIR.

L'Agence s'est principalement attelée à suivre l'élaboration du PPAS et à poursuivre l'organisation des comités de suivi thématiques, et ce en fonction des nécessités et de l'évolution des différents projets en cours sur et à proximité du site.

Le comité de suivi Développement économique

Ce comité s'est penché (7 février) sur l'état d'avancement des projets de Centre Byrrh et de redéveloppement des terrains adjacents au centre TIR: discussions sur la question de la voirie Nord-Sud qui se situe entre les deux projets. Un accord sur l'aménagement d'une voirie provisoire ainsi que sur la démolition à terme de la rampe TIR a été trouvé sur base de plans de l'architecte portuaire.

Les Taskforces

Taskforce du projet TACT

Suite à l'abandon du projet de BILC, le Port de Bruxelles a défini avec l'architecte portuaire un nouveau cadre pour le développement du site. Une fois le partenariat avec la SDRB conclu (commercialisation des concessions), le Port a fait appel à l'ADT et le bMa pour la mise en place d'une taskforce restreinte dans le but conseiller le Port dans le processus menant à la désignation d'un candidat.

Outre l'organisation des réunions de la taskforce (17 juillet, 10 août, 3 septembre, 20 septembre, 29 octobre et 13 novembre), le rôle de l'Agence a porté sur la rédaction :

- > d'une note sur les attendus urbanistiques et paysagers du projet;
- > d'une note spécifique sur la rénovation de la gare de service.

L'avis de marché pour ce projet a été publié fin décembre. La sélection et l'attribution se feront début 2013.

Taskforce du projet de réaménagement de l'avenue du Port

Suite à l'annulation du permis d'urbanisme par le tribunal de Bruxelles, le Cabinet de la Ministre des Travaux Publics a enjoint Bruxelles Mobilité de mettre sur pied une taskforce similaire à celle organisée pour le projet « Tact ». Le 26 octobre les tâches ont été réparties de la manière suivante: Bruxelles Mobilité – note d'orientation stratégique sur les enjeux de mobilité; bMa – proposition de procédure et de type de cahier de charges; ADT – note de synthèse des projets riverains.

Le suivi des procédures administratives en cours

Le Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS)

Participation active aux réunions du comité d'accompagnement du rapport d'incidences environnementales (RIE). Ces comités ont permis de finaliser l'analyse des alternatives tant sur le plan spatial que programmatique. Le RIE conclut sur le choix de l'alternative 2b tout en laissant la possibilité d'amender ultérieurement le programme retenu.

Parallèlement, l'Agence a sollicité l'avis du bMa et de l'auteur du schéma directeur sur les options spatiales et programmatiques envisagées par le PPAS (réunions les 30 mai et 15 juin).

Enfin, vu la coexistence future probable du PPAS et du PU ZIR 6A, l'ADT a rédigé une note de synthèse pour clarifier les implications d'une coexistence de ces plans. Cette note s'appuie sur une analyse juridique réalisée par Maître Philippe Coenraets ainsi que sur une analyse immobilière de différents scénarios réalisée par DTZ.

La demande de PU – Project T&T/Logements rue Picard

À la demande du Cabinet du Ministre-Président, une note succincte sur la demande de PU et sa conformité au schéma directeur a été rédigée.

Divers

Différents projets en cours (pont Picard, Tivoli, parc récréatif Béco, masterplan du Port – Horizon 2040) dans la zone ont fait l'objet d'un suivi particulier via des rencontres bilatérales, la rédaction de notes à l'attention des cabinets concernés. Dans ce cadre, l'Agence participe aux comités d'accompagnement de la mission de participation sur le projet Tivoli (19 avril, 20 juin et 20 septembre).

L'ADT a rendu un avis sur le projet de cahier des charges du parc récréatif Béco et a soumis des remarques relatives aux zones stratégiques sur le masterplan du Port – Horizon 2040.

L'information des citoyens, le partage d'information avec les acteurs privés et publics et la participation

La collaboration avec BRAL en matière d'information et de participation a été poursuivie :

- > dans le cadre du voyage annuel de la Real Estate Society, présentation de l'état d'avancement des projets dans la zone et des enjeux sous-jacents (22 mars) ;
- > dans le cadre de la mission de participation qui accompagne l'évolution du projet Tivoli, l'ADT a été invitée par la SDRB à présenter l'état d'avancement des différents projets de la zone (22 novembre).



ZONE LEVIER BOTANIQUE (schéma directeur adopté en novembre 2006)

À terme, les projets développés au sein de la zone levier devraient permettre de: revaloriser le Jardin Botanique, poursuivre la reconversion du site de l'ancienne Cité administrative, améliorer la mobilité et renforcer la qualité des espaces publics.

L'année 2012 a été consacrée essentiellement au suivi de la fin de la procédure d'élaboration du projet de PPAS et de quelques dossiers prioritaires.

CAE – RAC: suivi de la procédure d'élaboration du «PPAS Pacheco» et des demandes de permis sur le site

Suite aux réactions recueillies dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de PPAS Pacheco, en 2010, la Ville de Bruxelles a souhaité revoir à la baisse la densité prévue sur le site (de 150.000 m² à 140.000 m², incluant m² neufs et rénovations).

Membre invité du comité d'accompagnement du RIE relatif à l'élaboration d'un nouveau PPAS, l'Agence a principalement veillé à ce que l'esprit du schéma directeur puisse être intégré au mieux et qu'un nouveau projet de PPAS puisse être présenté à l'enquête publique durant le premier semestre 2012:

- > présentation aux partenaires régionaux et membres du comité d'accompagnement, début 2012, des conclusions de la mission de consultance confiée à l'auteur du schéma directeur (objet: analyse des différents scénarii étudiés dans le cadre du RIE et élaboration de propositions complémentaires permettant de garantir la cohérence d'ensemble);
- > réunions de concertation avec les différentes parties prenantes pour le développement du site (acteurs régionaux, Ville de Bruxelles, partenaires privés);
- > participation aux négociations entre la Région et la Ville de Bruxelles en vue de dégager une solution de compromis;
- > suivi de la fin de la procédure d'élaboration du RIE complémentaire et de la procédure d'enquête publique en mai-juin 2012.

Adopté par la Ville en septembre 2012, le PPAS devrait être approuvé par la Région début 2013. Alors que la rénovation des futurs bureaux de la Police Fédérale est déjà bien avancée, les demandes de permis pour les nouvelles constructions sur le site pourraient suivre rapidement.

Par ailleurs, l'Agence poursuit une mission de veille générale sur les différentes demandes de permis introduites pour le site: analyse des demandes de permis, concertation des acteurs régionaux, réunions avec les développeurs du site, présence aux commissions de concertation...

Le suivi des différents projets

Outre l'élaboration du PPAS, l'Agence s'est impliquée dans le suivi de plusieurs dossiers prioritaires:

- > le projet de couverture de l'avenue Victoria Regina;
- > le réaménagement des boulevards Botanique, Pacheco, Berlaimont et Saint-Lazare;
- > l'aménagement d'une nouvelle ligne de tram sur le boulevard Pacheco.

La couverture de l'avenue Victoria Regina

Le SPFMT Beliris a lancé, en avril 2012, un marché de services pour une étude de faisabilité du projet de couverture de l'avenue Victoria Regina.

En sa qualité de membre du comité de pilotage de l'étude, l'intervention de l'Agence a porté sur :

- > une assistance à l'élaboration du cahier spécial des charges ;
- > une participation à l'analyse des offres reçues.

Quatre groupements, réunissant bureaux d'ingénierie civile, de stabilité, d'urbanisme, de mobilité, de paysage, ont remis offre en juin 2012. L'attribution du marché devrait intervenir début 2013. La durée de l'étude est comprise entre 9 mois et un an.

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage déléguée sur le projet de réaménagement des « espaces publics Saint-Lazare »

Sollicitée par les autorités régionales pour assister la Commune de Saint-Josse-ten-Noode (ayant la maîtrise d'ouvrage déléguée) dans ce projet de réaménagement d'espaces publics⁵, l'Agence a poursuivi son travail d'assistance et de coordination⁶ :

- > procédure de marché public: rédaction du cahier de charges de l'étude, coordination entre les différents partenaires du projet, mise sur pied du comité d'avis en vue de l'attribution du marché, aide dans le cadre de l'analyse des offres, suivi administratif auprès de la tutelle et du Cabinet du Ministre-Président;
- > gestion de projet: membre de la cellule opérationnelle du projet (réunissant par ailleurs le fonctionnaire de la Commune dirigeant l'étude, la DRU et le bureau Suède36) pour le suivi et la gestion quotidienne du projet, préparations des différents comités techniques et d'accompagnement de l'étude, participations aux comités et réunions de travail, coordination avec le bureau d'études...;
- > missions complémentaires: participation au comité d'accompagnement d'une mission d'AMO confiée à Suède36, aide à la mise sur pied d'une exposition en plein air et d'une présentation publique du projet, participation aux ateliers de la « Semaine à l'écoute du quartier », coordination de ce projet avec les autres projets dans la zone...

Cinq équipes ont été invitées à remettre une offre pour le 15 février 2012. C'est l'association momentanée Bureau Bas Smets – Jean-Pierre Charbonneau consultants – Bureau Greisch – Bureau Bouwtechniek qui s'est vu attribué le marché, en juillet 2012, au terme d'une procédure d'attribution supervisée par l'équipe du Maître-architecte Olivier Bastin.

Le projet a été présenté publiquement en novembre 2012, sous l'égide de la Ministre de l'Environnement et du secrétaire d'État à l'Urbanisme et un échantillon grandeur nature – une première à Bruxelles – a été réalisé dans le cadre d'une exposition en plein air, de deux mois, tenue sur le square Victoria Regina.

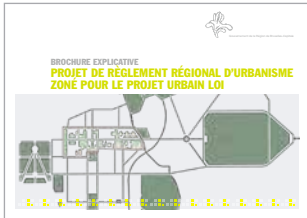
Parallèlement, l'Agence a suivi la fin de l'étude relative au Plan Communal de Mobilité « rue Royale – boulevard Albert II », confiée à Stratec, laquelle devrait participer au renforcement de la qualité de vie du quartier, en prévoyant le report du trafic de transit sur les axes inter-quartiers.

L'information des citoyens et la participation

L'Agence a assisté aux diverses réunions d'information organisées par la Commune de Saint-Josse à l'attention des riverains du quartier, tant sur le projet de Plan communal de Mobilité (PCM) que du projet de réaménagement des « Espaces Publics Saint-Lazare ».

5. issu du contrat de quartier « Méridien de Bruxelles » et ayant fait l'objet, en 2010-2011, d'une étude de définition, réalisée par le bureau Suède 36, fixant la philosophie générale d'intervention.

6. cf. Rapport d'activités 2011.



ZONE LEVIER QUARTIER EUROPÉEN (schéma directeur adopté en avril 2008)

L'élaboration du schéma directeur et le suivi de sa mise en œuvre ont été menés depuis décembre 2005 par la Déléguée de la Région de Bruxelles-Capitale au développement du Quartier européen, liée depuis fin 2010 par une mission de consultation pour l'ADT.

Le Projet urbain Loi

Parmi les 12 programmes d'actions, le Projet urbain Loi (PuL) a été mis au point comme effet de levier de la mixité. Le projet de l'Atelier de Portzamparc, lauréat de la compétition internationale d'urbanisme en 2009, allie haute densité, réalisation d'espaces publics, intégration aux tissus urbains voisins et forme urbaine symbolique.

Pour la mise en œuvre du PuL, le travail de fond, impliquant des aspects urbanistiques, juridiques, financiers, ainsi qu'un grand nombre d'acteurs, a été poursuivi :

- > transposition des lignes directrices du PuL dans un cadre réglementaire ;
- > rédaction et édition d'une brochure explicative présentant le contenu et la portée du projet de Règlement régional d'urbanisme zoné (RRUZ) pour le périmètre PuL, adopté en décembre 2011 par le Gouvernement de Région de Bruxelles-Capitale ;
- > traitement et synthèse des observations déposées dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de RRUZ ;
- > lancement, à la demande du Gouvernement, et suivi d'une étude d'impact sur le projet de RRUZ, et ce, suite à l'avis de la Commission de Concertation de juin 2012. L'objectif de cette étude d'impact étant de formuler des modifications aux dispositions du RRUZ afin d'en réduire les impacts négatifs ;
- > facilitation des négociations avec les propriétaires privés et la Commission européenne, pour assurer la mise en œuvre concrète du PuL. Ces négociations ont nécessité la rédaction de fiches techniques à l'attention des Cabinets du Ministre-Président et du Secrétaire d'État à l'Urbanisme, ainsi que l'organisation de nombreuses réunions techniques avec le fonctionnaire délégué et l'Atelier Christian de Portzamparc.

Pour assurer de la faisabilité économique et financière du PuL, les actions suivantes ont été menées :

- > finalisation de l'étude relative à l'évaluation économique et financière du PuL et plus précisément la mise en place d'un mécanisme d'allocation des droits de construire afin de répartir proportionnellement les droits de construire entre les différents propriétaires ;
- > organisation d'un séminaire restreint sur les droits de construire afin de soumettre le mécanisme d'allocation des droits de construire à la critique de praticiens et d'experts internationaux (10 et 11 décembre 2012).

Les autres programmes d'actions urbanistiques et architecturaux

Outre le développement du Projet urbain Loi, le travail a porté sur la mise en œuvre concrète des autres programmes urbanistiques et architecturaux prévus dans le schéma directeur :

- > suivi des études pilotées par Beliris (via les comités d'accompagnement) et relatives aux différents projets d'aménagements visant à désenclaver le parc Léopold et à améliorer la connexion de l'esplanade du Parlement européen aux quartiers résidentiels d'Ixelles :
 - pavillon à la pointe sud de l'esplanade du Parlement européen ;
 - tour Eggevoort et ses abords ;
 - Institut Royal des Sciences Naturelles et ses abords ;
 - entrées Wiertz et Eastman ;
 - passerelle entre la chaussée de Wavre et le rue du Viaduc ;
 - interventions dans les espaces publics dans le cadre du contrat de quartier Sceptre ;
- > organisation de réunions afin d'assurer une coordination durable entre les maîtres d'ouvrage dans la zone stratégique autour du rond-point Schuman, l'objectif étant d'échanger les informations sur les différents chantiers en cours et résoudre les problèmes qui se posent tout particulièrement au niveau des espaces publics ;
- > accompagnement des services du Parlement européen dans ses démarches en vue de l'obtention d'un permis d'urbanisme pour la réalisation de la Maison de l'Histoire européenne dans le bâtiment Eastman ;
- > présidence du groupe de travail relatif au protocole d'accord entre la Région de Bruxelles-Capitale, la Ville de Bruxelles, la Commune d'Ixelles et le Parlement européen pour la gestion événementielle de l'esplanade du Parlement européen.

Le renforcement de la mixité fonctionnelle dans le Quartier européen

Une attention particulière a été apportée au territoire « hors-PuL ». Ainsi, des groupes de travail techniques entre la Région et respectivement la Ville de Bruxelles et la Commune d'Ixelles, ont été mis en place afin d'échanger des informations et d'élaborer une vision et une stratégie communes sur le développement de ce territoire :

- > participation aux comités d'accompagnement des deux études de faisabilité que la Ville de Bruxelles a menées, d'une part, pour l'îlot Science et d'autre part, pour la rue Belliard. L'Agence a ainsi eu l'occasion de faire part de ses remarques sur les documents de travail présentés par les bureaux d'études ;
- > assistance à la rédaction de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à la mise en œuvre du plan particulier d'affectation du sol Belliard-Etterbeek (encadrement du développement de l'îlot Van Maerlant à l'angle de la rue Belliard et la chaussée d'Etterbeek).

Le suivi de l'étude globale de mobilité du Quartier européen, pilotée par Beliris depuis 2008

- > Analyse critique de l'étude et formulé des amendements aux documents de travail présentés par le bureau d'études Stratec.
- > Suite à la communication par Beliris, en septembre 2012, des résultats de cette étude, organisation de plusieurs réunions d'information sur le plan global de mobilité du Quartier européen en présence du bureau d'études Stratec, entre autres pour les comités de quartier et les fédérations.

Les missions particulières de la Déléguée au développement du Quartier européen

La Déléguée a participé :

- > à la Task Force EU – Belgium qui a consisté en des réunions techniques trimestrielles et en deux réunions politiques. Ces réunions ont fait l'objet de notes de travail ad hoc ;
- > à de nombreuses concertations entre des autorités publiques belges et européennes.

Par ailleurs, l'Agence a lancé un groupe de travail technique avec la Commission européenne, la Communauté flamande et la Régie des Bâtiments en vue de mener une stratégie immobilière concertée.



ZONE LEVIER RTBF-VRT (schéma directeur adopté en novembre 2010)

Le territoire couvert par le schéma directeur (175 ha) est constitué d'une mosaïque de quartiers aux fonctions urbaines multiples et diverses, souvent sans beaucoup de lien entre elles. Pour redonner de la cohérence à ces quartiers, le schéma directeur propose un ensemble de mesures, réparties en cinq «grands projets» ou secteurs.

Leur mise en œuvre nécessite de coordonner les différents opérateurs publics et parapublics, de répartir les tâches entre eux, d'impliquer, dans certains cas, le secteur privé, ainsi que de réaliser des études préalables complémentaires.

Entre la finalisation du schéma directeur par le bureau d'études en 2009 et l'adoption du document par le Gouvernement fin 2010, les différents secteurs ont évolué ainsi que certains projets.

Le suivi du développement de la zone

En 2012, l'Agence a poursuivi le travail d'animation et de coordination des projets dans les secteurs les plus actifs de la zone levier RTBF-VRT.

Le secteur chaussée de Louvain

- > Direction et finalisation de l'étude, confiée en novembre 2011 au bureau Taktyk, visant la réalisation d'un schéma de cohérence paysagère sur le périmètre de deux projets immobiliers voisins, chaussée de Louvain à Evere: construction d'un showroom BMW et d'un bâtiment de grand commerce spécialisé par le promoteur IRET, et projet «Destrier» du Plan Régional Logement, porté par la SLRB et la SISF Home Familial Bruxellois. Partage des conclusions en particulier avec les porteurs de ces deux projets et avec Bruxelles Mobilité.
- > Suivi de l'évolution du projet Destrier.
- > Suivi du projet IRET: participation, en tant que membre associé, au Comité d'accompagnement de l'étude d'incidences de la demande de permis mixte pour le projet de showroom BMW.

Le secteur RTBF-VRT

- > Poursuite des contacts avec la RTBF et la VRT concernant leurs projets immobiliers sur le site de Reyers.
- > Lancement et direction, avec l'AATL, d'une étude urbanistique de définition du devenir du site de Reyers, suite à la décision de la VRT d'abandonner ses bâtiments actuels sur Reyers et de construire des installations neuves.
- > Lancement et organisation de groupes de travail thématiques, autour de cette étude, afin d'en assurer un co-pilotage par l'ensemble des acteurs concernés (principalement: RTBF, VRT, commune de Schaerbeek, AATL, bMa et Vlaams Bouwmeester).
- > Lancement et direction d'une étude de faisabilité économique d'un pôle média dans la zone levier.
- > Mise en place d'un groupe de travail sur le pôle média, réunissant les principaux acteurs parapublics et décideurs en matière économique à Bruxelles.
- > Rencontre de nombreux acteurs du secteur des médias à Bruxelles.
- > Rencontre de l'INRACI (enseignement secondaire de photographie, électronique et informatique) et suivi du projet d'installation provisoire de l'école dans les locaux inutilisés de la RTBF.

Le secteur Îlot d'industries urbaines / Colonel Bourg

- > Suivi des projets immobiliers du groupe Rossel avenue Jaques Georgin, à Evere/Schaerbeek.
- > Suivi de l'abrogation partielle du PPAS 211 «Colonel Bourg» à Evere, concernant la zone administrative rue Colonel Bourg.
- > Contacts avec les acteurs privés sur les projets de transformation des immeubles de bureaux de la rue Colonel Bourg.



ZONE LEVIER HEYSEL

La société EXCS s'est vu confier par la Ville de Bruxelles le soin de réaliser un plan directeur pour le réaménagement du Plateau du Heysel et de le mettre en œuvre. En septembre 2010, le bureau KCAP était désigné urbaniste en chef du projet, intitulé Néo. L'avant-projet définitif de masterplan a été présenté au Gouvernement le 23 juin 2011.

Au cours de l'année 2012, l'ADT a contribué aux phases préparatoires du lancement de la procédure de dialogue compétitif par le biais de remarques et de conseils sur le cahier des charges. Elle a notamment transmis à EXCS une note sur l'évaluation financière des logements passifs construits ces dernières années en Région de Bruxelles-Capitale.



JOSAPHAT

Le territoire couvert par la «ZIR n°13 Josaphat» et la zone d'industrie urbaine attenante (ZIU) fait l'objet depuis 2004 de l'élaboration de deux PPAS par le bureau ACP. Une étude de faisabilité portant exclusivement sur la ZIR a été menée en 2005 par le bureau d'études Clerbaux-Pinon. Les terrains situés dans la ZIR et la ZIU ont été acquis en 2006 par la Société d'Acquisition Foncière (SAF).

Suite à la «demande d'information pour des pôles pouvant répondre aux besoins de la Commission européenne», en 2008, qui a conduit la SAF à introduire la candidature du site de Josaphat, les études d'élaboration des PPAS et du RIE ont été interrompues dans l'attente de la décision de la Commission.

L'annonce en 2011 du non-intérêt de la Commission pour le site de Josaphat a nécessité d'envisager de nouveaux moyens pour relancer le projet et achever le PPAS.

L'Agence a contribué à la réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour relancer le projet. En accord avec le Cabinet du Ministre-Président et les communes concernées, il a été décidé en 2011 :

- > de lancer une étude permettant de remettre à jour l'étude de faisabilité élaborée en 2005 ;
- > d'élaborer une nouvelle programmation pour le site ;
- > de définir parallèlement les grandes orientations pour l'urbanisation future du site.

La maîtrise d'ouvrage de cette étude a été confiée à la SAF, l'ADT ayant été chargée de de l'assister dans cette tâche.

Après avoir contribué à la rédaction du cahier des charges, l'ADT a collaboré à l'analyse technique des candidatures et a participé à la visite sur sites des équipes invitées à remettre une offre. Elle fera partie du comité d'avis pour l'attribution du marché prévue en 2013 et participera au comité d'accompagnement de l'étude.



ZONE LEVIER SCHAERBEEK-FORMATION

L'élaboration du schéma directeur pour la «zone levier n°11 Schaerbeek-Formation» a été confiée en 2008 à l'association momentanée Studio Associatò Secchi Vigano / Idea Consult / Mint / Ecorem / 3E.

L'année 2012 a permis de finaliser l'étude, sur base des échanges avec les différents partenaires régionaux, dont le Port de Bruxelles et la SDRB, hautement concernés par le devenir du site.

L'Agence a assuré un travail de suivi général de l'étude, celle-ci étant supervisée par la DEP. Un dernier comité d'accompagnement (devant initialement se tenir fin 2012 mais reporté à début 2013) devrait venir clôturer officiellement l'étude et permettre dans la foulée l'adoption du projet de schéma directeur par le Gouvernement régional.

Parallèlement au suivi de l'évolution du schéma directeur, l'Agence a opéré un suivi et une veille de différents dossiers et projets en cours dans la zone d'étude : projet de centre commercial «Just Under The Sky», projets d'aménagement de la voirie à hauteur du pont Van Praet (Bruxelles-Mobilité), l'étude TGV fret menée par le Port de Bruxelles, dossier de relocalisation des activités de B-Post, projet de développement par le Port de Bruxelles d'un terminal à passagers à hauteur des pavillons Meudon, projet d'investissements à court terme sur l'îlot Mabru-CEFL.



ZONE LEVIER MIDI

Le quartier de la Gare du Midi a fait l'objet d'études et de projets dans le cadre d'un protocole de coopération signé le 3 juin 2008 entre la Région de Bruxelles-Capitale, les Communes d'Anderlecht et de Saint-Gilles, la SNCB-Holding et la SA Eurostation-Euro Immo Star.

Un masterplan, élaboré sous l'égide d'Eurostation-Euro Immo Star, prévoit d'une part, la réorganisation complète de la gare et d'autre part, des projets immobiliers permettant au groupe SNCB de regrouper la majorité de ses bureaux en un site unique et de développer sur les emprises libérées un projet de logements. Ce plan contient également des réflexions sur un réaménagement global du quartier et sur l'offre de mobilité.

En 2011, le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale a demandé à l'ADT de réaliser une « note d'orientation » sur le développement du Quartier Midi. La note ainsi qu'une synthèse ont été transmises en janvier 2012 au Cabinet du Ministre-Président. Elle propose un diagnostic du quartier et une évaluation des projets en cours. Elle comprend en outre des recommandations tant en termes de gouvernance de projet que d'orientations urbaines pour le devenir du site.

Le Gouvernement en a pris acte le 12 juillet 2012 et a décidé :

- > « de lancer un Schéma directeur Midi permettant le développement d'une stratégie régionale de nature à encadrer les réflexions et projets en cours sur base des enjeux et objectifs identifiés dans la (...) note » d'orientation élaborée par l'ADT ;
- > « de confier le rôle de coordinateur du dispositif à l'ADT et à la Direction Études et Planification de l'AATL. ».

Un marché conjoint pour l'élaboration du schéma directeur

Dès septembre, l'Agence et la Direction Études et Planification ont travaillé de concert pour créer les conditions de lancement d'un tel schéma directeur.

En accord avec le Cabinet du Ministre-Président, il a été décidé d'intégrer la Direction Stratégie de Bruxelles Mobilité dans ce processus, en raison de l'importance de la problématique de la mobilité dans ce quartier. Afin d'organiser une bonne gouvernance du projet et de lancer un marché unique permettant de concilier dans le schéma directeur les visions urbaine et de mobilité pour le devenir du site, l'ADT a proposé de réaliser le schéma directeur Midi sous forme d'un « marché conjoint ».

Aussi le dernier trimestre de l'année 2012 a été consacré, en collaboration avec la DEP et la Direction Stratégie de Bruxelles-Mobilité :

- > à l'élaboration d'un protocole entre les trois parties concernées pour définir les obligations des parties et les objectifs du marché ;
- > à la préparation des documents du marché du schéma directeur: avis d'appel public à concurrence, cahier spécial des charges (y compris affinement des recommandations contenues dans la note d'orientation).

Le lancement du marché interviendra début 2013.

Le suivi des projets en cours

Le projet de réaménagement des quadrilatères

À la demande du Cabinet du Ministre-Président, l'Agence a mis en place un groupe de travail technique sur le projet de réaménagement des quadrilatères mené par Eurostation pour le compte de la SNCB Holding.

Dans un premier temps, il s'est agi de rendre un avis sur le projet en formulant des recommandations partagées entre acteurs publics pour améliorer ce projet.

Le premier semestre 2012, a été consacré à :

- > l'organisation de réunions de travail (29 février et 26 mars) entre acteurs publics et avec Eurostation ;
- > l'organisation d'une visite sur site des quadrilatères (12 mars) ;
- > la rédaction d'une note de synthèse des avis des acteurs publics sur le projet, note transmise au Cabinet du Ministre-Président le 8 mai.

Dans un second temps, après le dépôt de la demande de permis sur les quadrilatères le 28 août, il s'est agi de travailler avec Eurostation pour faire évoluer ce projet afin de rencontrer les intérêts des pouvoirs publics.

Le second semestre fut consacré à :

- > l'organisation de réunions de travail technique avec Eurostation (11, 19 octobre et 21 décembre) ;
- > la transcription, dans les PV de réunions, des pistes et recommandations pour faire évoluer positivement ce projet en accord avec Eurostation.

Le projet Victor

Participation aux réunions du comité d'accompagnement de l'étude d'incidences relative au projet Victor, dont le programme et la morphologie urbaine auront un impact important sur le quartier.

La demande de permis d'urbanisme « Fonsny »

L'Agence a également pris connaissance du dépôt de la demande de permis, par Eurostation, pour le bâtiment Fonsny et pris les premiers contacts nécessaires en vue de pouvoir faire converger les différentes visions (régionale, communale et celle d'Eurostation) pour l'avenir de cette partie de ville hautement stratégique.



PLAN DIRECTEUR CANAL

La dynamique en cours depuis bientôt 20 ans, sur le Territoire du canal (contrats de quartier durables, interventions du Fonds FEDER), contribue à générer un intérêt nouveau auprès des investisseurs privés pour le front d'eau, où plusieurs opérations de logements ont été réalisées et où des projets de plus en plus importants naissent (Up-Site, City Docks...). Les projets des zones stratégiques Tour et Taxis, Schaerbeek-Formation, Quartier Midi et Gare de l'Ouest pèseront également fortement sur le devenir du territoire.

L'ensemble de ces projets ne contribuant pas à donner une vision forte du devenir souhaité de ce territoire, la Région de Bruxelles-Capitale a décidé de réaliser un Plan directeur.

La maîtrise d'ouvrage de l'étude est assurée par la Direction Études et Planification (DEP) de l'AATL, assistée dans cette tâche par l'asbl AWB (mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage) et par l'Agence qui sera chargée ultérieurement du suivi de la mise en œuvre opérationnelle du plan.

La contribution de l'Agence à la procédure de sélection de l'auteur de projet a porté sur :

- > l'analyse technique des offres, en collaboration étroite avec la DEP ;
- > la participation au comité d'avis du 15 mars 2012 ;
- > la participation aux négociations des offres.

Au terme de la procédure, l'équipe composée par Alexandre Chemetoff et Associés, Idéa Consult et Ecorem a été désignée en juillet. L'équipe propose de travailler à la constitution d'un « domaine régional » dans le Territoire du canal sur lequel la Région pourra développer sa propre action d'aménageur.

L'accompagnement de l'étude est assuré par un Comité du suivi dont l'Agence fait partie. Dans ce cadre, l'apport de l'Agence a consisté à :

- > organiser une matinée de lancement de l'étude (le 7 novembre) au cours de laquelle Alexandre Chemetoff a pu présenter sa méthode de travail auprès de l'ensemble des instances publiques concernées ;
- > procéder au rassemblement d'informations sur le Territoire du canal et sur les projets en cours afin d'alimenter la base de données cartographique sur laquelle l'équipe élabore son plan ;
- > participer au premier workshop consacré à la zone « Buda », organisé en décembre par l'équipe Chemetoff.

Les workshops se poursuivront début 2013 et les conclusions de l'étude sont attendues pour l'été. ■

LE PROJET DE MARKETING URBAIN (PROGRAMMATION FEDER 2007-2013)



Le projet «Marketing urbain: pour une image prospective et durable des quartiers» vise à améliorer l'attractivité et l'image du Territoire du canal et des quartiers centraux de Bruxelles.

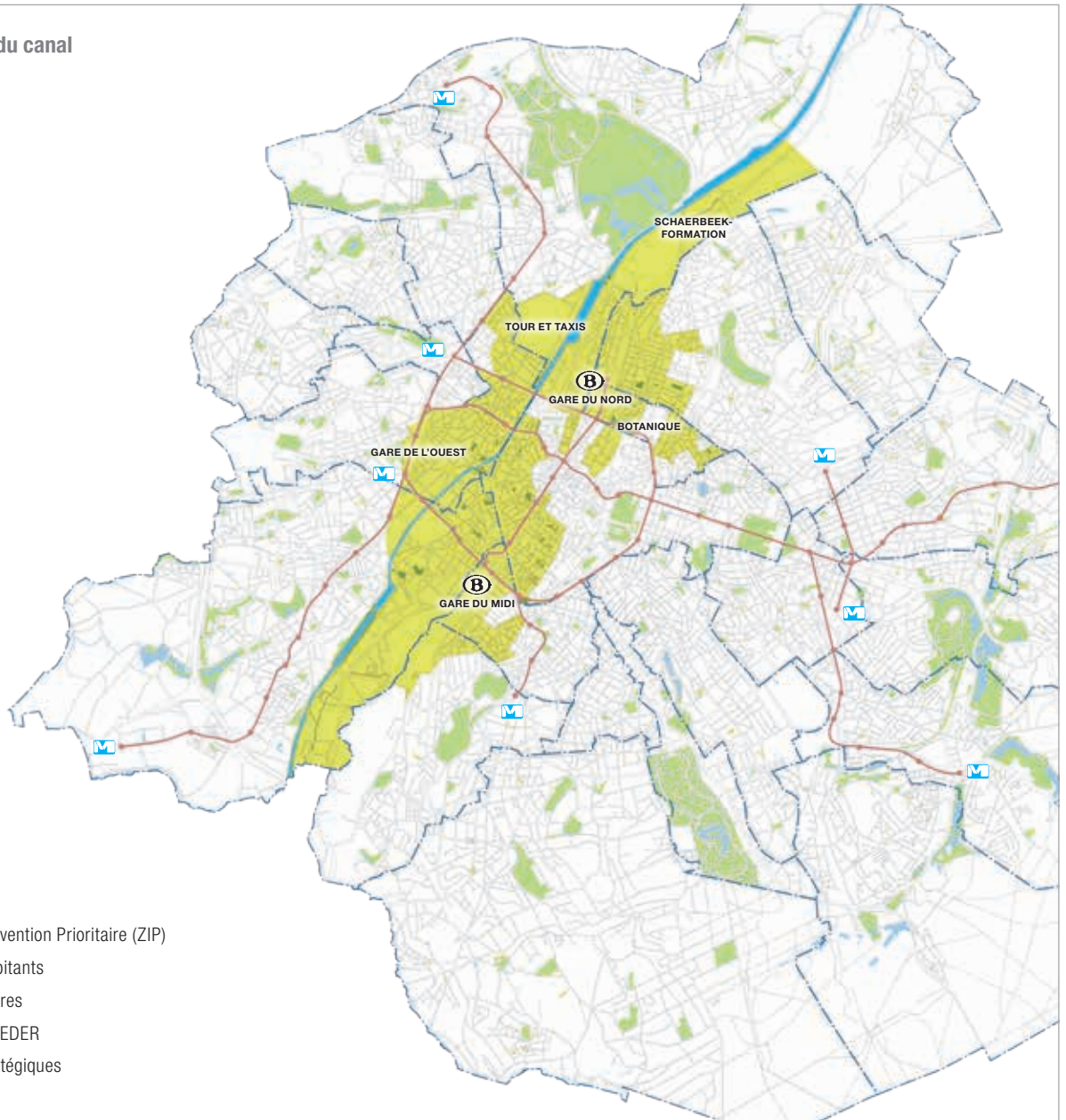
Il repose sur 3 démarches parallèles:

- > une **démarche territoriale**: améliorer la lisibilité et la visibilité de l'action des acteurs publics dans ces quartiers;
- > une **démarche partenariale**: stimuler l'action partenariale des acteurs publics (locaux et régionaux) et mobiliser les acteurs-clés (intervenants privés, associatifs, culturels...) de ces quartiers, tout en impliquant les habitants;
- > une **démarche communicationnelle**: mener des actions sur l'image, l'identité et la promotion de ces quartiers.

Le projet, animé par l'ADT, s'appuie sur la Plateforme régionale de marketing urbain qui rassemble les 19 principaux acteurs publics actifs dans le renouveau urbain et le développement économique de ce Territoire.

Tout au long de son déroulement, le projet encourage également la mobilisation des acteurs privés et associatifs, et il implique les habitants.

Le Territoire du canal



- Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP)
- 176.108 habitants
- 1.488 hectares
- 34 projets FEDER
- 5 zones stratégiques



LES ACTIONS STRATÉGIQUES

Une stratégie d'image et de communication

En 2010, le prestataire o2 Consult était désigné pour :

- > réaliser une étude identitaire (finalisée en 2011) ;
- > élaborer une stratégie de communication pour le Territoire du canal et les quartiers centraux de Bruxelles.

Au cours du premier semestre 2012, le prestataire a élaboré la stratégie de communication. Il a systématiquement impliqué les membres de la Plateforme (au travers de groupes de travail).

Les rapports retraçant les phases de la mission, déposés par le prestataire en septembre 2012, portent sur :

- > l'inventorisation des canaux de communication des partenaires ;
- > une analyse de presse sur les différents quartiers du Territoire du canal ;
- > un benchmark de projets similaires de marketing urbain menés dans d'autres villes européennes ;
- > des recommandations pour une stratégie d'image et de communication.

La méthodologie, l'avancement de la mission et le rapport final ont été approuvés par le comité d'accompagnement⁷, réuni en octobre 2011, avril 2012 et septembre 2012. Les recommandations en matière de communication ont été présentées aux partenaires de la Plateforme le 12 septembre 2012 et au Conseil d'administration le 19 octobre 2012.

Les propositions du prestataire portent sur :

- > des recommandations stratégiques ;
- > des recommandations en matière de communication ;
- > des recommandations sur les publics-cibles prioritaires ;
- > des suggestions de projets concrets destinés à communiquer vers les publics-cibles prioritaires ;
- > des recommandations pour la rédaction d'un manuel opérationnel de mise en œuvre concrète de la stratégie.

À partir de ces recommandations, l'ADT a pris les initiatives suivantes pour opérationnaliser la stratégie :

- > élaboration d'un plan d'action 2013-2014 ;
- > présentation et explication de la stratégie aux nombreuses institutions bruxelloises et aux cabinets des ministres et secrétaires d'État pour susciter leur adhésion et leur participation ;
- > rédaction et distribution d'un manuel opérationnel destiné aux chargés de communication ;
- > organisation du travail de la Plateforme en fonction des 6 publics-cibles prioritaires de la stratégie ;
- > lancement de groupes de travail thématiques pour 3 publics-cibles ;

7. composé de représentants des Cabinets du Ministre-Président et de la Ministre en charge de la Rénovation urbaine et des Fonds structurels, de la Cellule FEDER et de 3 experts en marketing urbain.

- > lancement des marchés publics (photo, texte, graphisme-impression) pour produire les outils permettant de mettre la stratégie en œuvre;
- > élaboration de propositions pour assurer un lien et une cohérence en matière de communication avec l'auteur du Plan directeur Canal.

Une réflexion prospective sur l'intervention commune des acteurs publics

En octobre 2011, le prestataire BDO était désigné pour réaliser une réflexion prospective sur l'intervention commune des acteurs publics actifs sur le Territoire du canal (ZIP). L'objectif recherché était d'identifier les points de convergence sur les thématiques, enjeux et projets que ces acteurs estiment importants pour agir ensemble sur ce Territoire.

La méthodologie a été adaptée pour que les recommandations de l'étude puissent également :

- > alimenter les réflexions du futur Plan directeur Canal;
- > compléter la réflexion prospective menée dans le cadre du PRDD;
- > apporter des éléments de réflexion pour la prochaine programmation FEDER.

Un processus participatif a été mené avec les 18 partenaires de la Plateforme auxquels se sont également ajoutés la Direction de la Rénovation Urbaine de l'AATL: 7 partenaires interviewés, 14 questionnaires remplis par les partenaires, 11 groupes de travail.

Les conclusions et recommandations du prestataire dans son rapport final, déposé en avril 2012, font la synthèse des réflexions menées par les partenaires eux-mêmes. Les 19 aspects-clés qui se dégagent des travaux ont été regroupés autour de trois axes :

- > « les thématiques importantes pour mieux agir ensemble dans la ZIP »;
- > « la mise en place d'une plateforme multi-acteurs pour mieux agir ensemble dans la ZIP »;
- > « les outils à développer pour mieux agir ensemble dans la ZIP ».

La méthodologie, l'avancement de la mission et le rapport final ont été approuvés par le comité d'accompagnement⁸, réuni en octobre 2011, janvier et avril 2012. Les conclusions de la mission ont été présentées aux partenaires de la Plateforme le 30 mars 2012 et au Conseil d'administration le 25 mai 2012.

Le rapport final a également été transmis aux équipes chargées de la rédaction du PRDD, à l'auteur sélectionné par la Région pour élaborer le Plan directeur Canal ainsi qu'aux prestataires intéressés par la mission d'élaboration de la prochaine programmation FEDER en Région de Bruxelles-Capitale.

8. composé de représentants des Cabinets du Ministre-Président et de la Ministre en charge de la Rénovation urbaine et des Fonds structurels ainsi que de la Cellule FEDER.



La participation active aux projets concernant le Territoire du canal

Le Marketing urbain a contribué activement aux projets suivants :

«Atlas Canal» : présenter les dynamiques du Territoire

- > Recueil d'informations en lien avec l'image, l'identité et l'attractivité du Territoire.
- > Participation à l'élaboration de textes.

Plan directeur Canal : lier projet urbain et stratégie de communication

- > Rédaction d'une note à l'auteur du Plan directeur Canal synthétisant les principaux résultats des études menées dans le cadre du projet Marketing urbain, présentant la dynamique participative enclenchée depuis 2009 et faisant des recommandations en matière de communication.
- > Participation à plusieurs réunions préparatoires au lancement de la mission de l'auteur du Plan.
- > Présentation de la stratégie de communication à l'auteur du Plan pour assurer des communications convergentes de nature à renforcer l'attractivité du Territoire.
- > Élaboration de propositions concrètes de collaboration : l'utilisation du site internet BRU+ pour communiquer sur le Plan, la mise à disposition de la charte graphique BRU+ pour les outils de communication du Plan, des propositions de lieux in-situ le long du canal pour installer un atelier, une assistance à la gestion des relations presse, la mise à disposition de la Plateforme...

Salons immobiliers professionnels : attirer des investisseurs

- > Participation au salon immobilier professionnel REALTY 2012. Ce fut l'occasion de distribuer la carte présentant le site internet BRU+ et de faire sur le stand de la Région une présentation sur la dynamique et les projets en œuvre sur ce Territoire.
- > Proposition au Cabinet ministériel en charge de l'organisation de la présence régionale bruxelloise aux salons immobiliers MIPIM 2013 et REALTY 2013 que le Territoire du canal en constitue le thème principal.
- > Participation aux réunions préparatoires avec les cabinets ministériels et administrations concernés, en proposant d'organiser certaines activités (conférence de presse avec journalistes français, un débat avec des investisseurs...) et de mettre à disposition les outils de communication produits dans le cadre du projet Marketing urbain.



LES ACTIONS DE COMMUNICATION

Des outils et des actions ont été lancés pour valoriser le Territoire du canal et promouvoir le dynamisme de ses habitants.

Une exposition monumentale dans l'espace public

L'exposition monumentale «Foto Kanal 2012 – Icons», préparée dès 2011 en collaboration avec Platform Kanal, s'est déroulée du 4 juillet au 16 septembre 2012.

Sur trois sites bruxellois très fréquentés: Abattoirs d'Anderlecht, Porte de Ninove, place Sainctelette, des structures monumentales ont été posées. Objectif: promouvoir la diversité de la jeunesse des quartiers en affichant dans l'espace public des photos réalisées par le photographe professionnel Kurt Deruyter, en concertation avec de jeunes habitants du Territoire du canal sur le thème des «icônes». Les structures monumentales construites à cette occasion ont par ailleurs été utilisées par Platform Kanal, dans le cadre de Festival Kanal 2012 qui s'est déroulé du 14 au 16 septembre 2012.

Une extension participative de l'exposition, baptisée «Foto Kanal 2012 – Icons: Beach», a été organisée, en collaboration avec le Bureau des Évènements Majeurs de la Ville de Bruxelles sur le site de Bruxelles-les-Bains du 6 juillet au 12 août 2012.

La diffusion de 15.000 brochures, la conférence de presse inaugurale et la couverture médiatique de ces deux évènements (5 articles en presse écrite, 2 reportages TV, 2 reportages radio, 10 articles sur des sites Internet), ainsi que la page Facebook créée pour l'occasion (www.facebook.com/fotokanal2012) ont permis de valoriser la population jeune de ces quartiers et le potentiel créatif du Territoire.



Une publication: « Images et réalités d'une jeunesse bruxelloise »

L'Agence, en association avec Platform Kanal, a réalisé et édité un ouvrage faisant le lien entre les expositions «Foto Kanal 2010 – Je suis le plus beau du quartier» et «Foto Kanal 2012 – Icons».

Outre les clichés de l'exposition de 2010 réalisés par le photographe professionnel Kurt Deruyter, cette publication présente les visions (en textes, dessins, photographies, chansons...) de jeunes habitants du Territoire du canal sur leurs quartiers.

Présenté à la presse en même temps que l'exposition, l'ouvrage a été distribué à près de 450 exemplaires: acteurs publics régionaux et locaux, acteurs de terrain, journalistes, maisons de quartiers, bibliothèques... Il a également été mis en vente dans les librairies de qualité (Filigranes, Tropismes, Bozar Shop, Quartier Latin, Passa Porta).

Le développement du site Internet BRU+ (www.bruplus.eu)

BRU+ présente le Territoire du canal et les quartiers centraux d'une manière peu institutionnelle, en mettant à l'honneur les personnes, les lieux et les initiatives publiques, privées, associatives... qui en font la richesse.

Sa mise à jour régulière (134 pages en français et en néerlandais, dont 54 traduites en anglais), l'actualité liée à l'exposition « Foto Kanal 2012 » et les liens créés sur Facebook (www.facebook.com/fotokanal2012) ainsi que sur d'autres réseaux sociaux (comptes Twitter et LinkedIn personnels du chargé de communication du projet) ont permis de faire augmenter la fréquentation du site.

La consultation de BRU+, en constante augmentation (35.664 visiteurs uniques du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012; soit une moyenne mensuelle de 2.972, contre 2.100 en 2011) reflète l'impact des initiatives prises et un intérêt croissant pour son contenu.



Des vidéos: témoignages d'habitants des quartiers

Une nouvelle série de vidéos, intitulée «Les visages des quartiers», a été réalisée et mise en ligne sur BRU+ en 2012.

Il s'agit de montrer par des témoignages d'habitants une facette plus positive des quartiers : Ziambi, Marie-Rose, Rodrigo et Gülcan, quatre personnalités bien différentes, très impliquées dans la vie de leurs quartiers respectifs, parlent à leur façon de Cureghem (Anderlecht), Molenbeek-Maritime, Saint-Josse et Sainte-Marie (Schaerbeek).

Une page Facebook

Pendant l'été 2012, création et animation d'une page Facebook en lien avec l'exposition Foto Kanal 2012 (www.facebook.com/fotokanal2012).

Cette page a permis de toucher un large public, de diffuser vers lui des informations positives sur le Territoire du canal et de drainer une partie de ses visiteurs vers Bru+, qui a connu une hausse de fréquentation, y compris pendant les congés scolaires estivaux, période pendant laquelle une baisse est généralement notée.

Au vu du succès en termes de fréquentation (plus de 30.000 visites du 1^{er} juillet au 31 août 2012), cette page a continué à être alimentée après l'exposition « Foto Kanal » avec des informations liées à la jeunesse, la culture et les loisirs.



LE PARTENARIAT : LA PLATEFORME

Dans son rôle d'animateur, l'ADT fait participer activement les partenaires de la Plateforme à toutes les étapes du projet, soit par des contacts individuels soit par des réunions plénières ou thématiques :

Réunions plénières de la Plateforme :

- > 2 février : présentation du premier rapport d'étape de l'étude prospective et workshops ;
- > 30 mars : présentations des conclusions de l'étude prospective et de la méthodologie pour établir la stratégie de communication ;
- > 30 mars : brainstorming pour établir la stratégie d'image et de communication ;
- > 12 septembre : présentation de la stratégie d'image et de communication.

Réunions en groupes de travail thématiques :

- > 15 février : 3 workshops avec les chargés de communication des partenaires membres de la Plateforme – étude identitaire et stratégie de communication ;
- > 7 et 9 mars : 2 workshops (1/2 jour matin), groupe de travail 1 : logement/économie-entreprenariat-commerce – réflexion prospective ;
- > 7 et 9 mars : 2 workshops (1/2 jour après-midi), groupe de travail 2 : cadre de vie/éducation-formation-emploi – réflexion prospective ;
- > 14, 16 et 20 mars : 3 workshops (1/2 jour matin), groupe de travail 3 : évolution/approches/méthodologie – réflexion prospective ;
- > 28 avril : workshops avec les membres de la Plateforme – stratégie de communication ;
- > 13 décembre : réunion groupe de travail « investisseurs » – stratégie de communication ;
- > 19 décembre : réunion groupe de travail « habitants » – stratégie de communication.

En outre, 6 réunions (3 début 2012 et 3 fin 2012) ont été organisées avec les Chargés de communication des Ministres et Secrétaires d'État régionaux pour les informer du processus de marketing urbain et du contenu de la stratégie de communication.

LE TRAVAIL DE RÉSEAU

Le travail de mise en réseau et d'information a été poursuivi à travers la rencontre d'une soixantaine d'acteurs de terrain et la participation à une trentaine d'évènements en lien avec le Territoire du canal.

L'Agence a notamment participé au jury d'évaluation des projets des antennes locales Atrium, organisé dans le cadre de l'appel à projets 2012.

En outre, un travail de sensibilisation sur les dynamiques de ce territoire a été entamé auprès des médias. ■

PARTICIPER À DES RÉSEAUX ET PROJETS EUROPÉENS



La dynamique d'échange d'expériences et de bonnes pratiques avec d'autres villes européennes, entamées les années précédentes, a été poursuivie.



EUROCITIES : ÉCHANGER SUR LA GOUVERNANCE MÉTROPOLITAINE

Depuis février 2011, l'ADT représente la Région de Bruxelles-Capitale, en lien étroit avec la Direction des Relations extérieures (Relex) du MRBC, au groupe de travail sur les aires métropolitaines mis en place par EURO CITIES.

Partant du principe que les aires métropolitaines sont une réalité en Europe et qu'elles constituent un niveau pertinent pour rencontrer les objectifs stratégiques de «Europe 2020», ce groupe de travail a pour objectif de sensibiliser la Commission et les autres institutions européennes à la nécessité de prendre en compte le rôle des aires métropolitaines et d'intégrer le principe de coopérations métropolitaines dans les futurs programmes européens (Fonds structurels, INTERREG, URBACT, ESPON...).

La participation de l'Agence aux actions menées par le groupe de travail a concerné :

- > des actions de lobbying :
 - dissémination auprès des institutions européennes des deux documents de lobbying produits par le groupe de travail en 2011 ;
 - production d'une déclaration conjointe avec le réseau Metrex sur les relations urbain – rural ;
 - organisation d'un déjeuner de travail avec les députés européens pour les sensibiliser à l'importance de la prise en compte des aires métropolitaines dans la prochaine politique régionale ;
 - participation à des conférences européennes pour plaider en faveur d'une meilleure prise en compte des aires métropolitaines ;
- > des échanges et des visites de terrain ;
- > la rédaction de réponses à une enquête auprès de 23 villes comme base pour une étude sur les aires métropolitaines en Europe.

La participation à ce groupe de travail :

- > assure la représentation de la Région sur un thème stratégique pour son futur;
- > permet à la Région et à l'ADT d'être régulièrement informées sur des méthodes de gestion des aires métropolitaines, ainsi que sur l'évolution des politiques européennes, et notamment la future politique régionale;
- > permet à l'ADT de nourrir sa réflexion sur la gouvernance métropolitaine et de tisser des contacts avec d'autres grandes villes européennes.

Pour 2013, le groupe de travail envisage de mener une étude approfondie sur la gouvernance des aires métropolitaines en Europe, de continuer à influencer les institutions européennes pour une meilleure prise en compte des aires métropolitaines et de poursuivre les échanges de bonnes pratiques sur 4 thématiques (planification stratégique, gouvernance, mobilité et relations urbain – rural).

S'INFORMER SUR LES PROGRAMMES ET PROJETS EUROPÉENS

L'Agence participe aux réunions CORDIRELEX, organisées par la Direction des Relations extérieures (Relex) du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, pour se tenir informée des différents développements en matière d'actions ou de projets européens mis en place par la Région et les organismes para-régionaux.

Une veille permanente est assurée sur l'évolution des programmes URBACT, INTERREG IVB et INTERREG IVC afin d'étudier les possibilités de financements européens et de coopération avec d'autres villes européennes.



S'INFORMER SUR LA RÉFORME DES POLITIQUES EUROPÉENNES (2014-2020)

L'Agence recherche systématiquement les informations concernant les futures politiques européennes pour la période 2014-2020, et plus précisément la réforme des Fonds structurels européens. L'objectif est de pouvoir anticiper les implications concrètes, pour la Région de Bruxelles-Capitale et l'ADT, des nouveaux mécanismes et outils qu'entend mettre en œuvre la Commission européenne.

Pour 2013, ce travail sera amplifié, notamment dans la perspective de l'élaboration des Programmes Opérationnels FEDER et FSE Bruxellois pour la période 2014-2020. ■

UNE COMMUNICATION DYNAMIQUE



DIFFUSER ET SE FAIRE CONNAITRE

Le site Internet www.adt-ato.be

En 2012, le site Internet de l'ADT a été consulté par 20.439 visiteurs uniques, soit une augmentation de 70 % depuis sa mise en ligne en 2010 et de 14 % par rapport à 2011.

L'évolution de la fréquentation du site est notamment liée à l'envoi des lettres d'information annonçant l'organisation des événements (de passage en ville, colloque...).





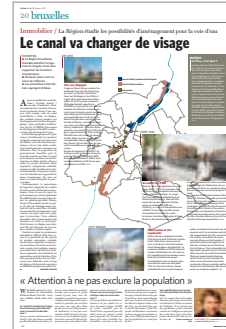
La lettre d'information ADT-ATO INFO

Onze lettres d'information ont été envoyées à près de 12.300 contacts :

- > 17/01/2012 : conférence « de passage en ville – Frank Segebade » sur la coopération métropolitaine des lands de Berlin et de Brandebourg, rappel ;
- > 23/02/2012 : annonce du colloque « Bruxelles Métropole », organisé au Bozar ;
- > 15/05/2012 : annonce de la matinée d'étude « Is the shopping mall dead? » ;
- > 13/06/2012 : matinée d'étude « Is the shopping mall dead? », rappel et programme ;
- > 11/07/2012 : annonce de l'exposition « Foto Kanal 2012 – Icons », diffusion du rapport annuel, des présentations de la matinée d'étude « Is the shopping mall dead? » et des vidéos « Visages des quartiers » ;
- > 5/10/2012 : annonce de la conférence « de passage en ville – Eva Fonteyn » sur le projet Watersite à Vilvoorde ;
- > 22/10/2012 : conférence « de passage en ville – Eva Fonteyn » sur le projet Watersite à Vilvoorde, rappel ;
- > 7/11/2012 : annonce du lauréat du Plan directeur Canal et de la matinée d'étude « Quatre visions autour de la Jonction Nord-Midi » ;
- > 14/11/2012 : annonce du vernissage de l'exposition « Places Saint-Lazare » ;
- > 22/11/2012 : matinée d'étude « Quatre visions autour de la Jonction Nord-Midi », rappel ;
- > 14/12/2012 : annonce de la conférence « de passage en ville – Alexandre Chemetoff : une vision pour le Canal ».

L'ADT dans les médias

- > Le Soir, 19/01/2012, « Des rénovations avant 50 ans ? » ;
- > Le Vif / L'Express, 17/02/2012, « Quel "modèle" pour la métropole bruxelloise ? » ;
- > Le Vif / L'Express, 17/02/2012, « La "communauté métropolitaine", une menace pour Bruxelles ? » ;
- > Le Soir, 28/02/2012, « Le canal va changer de visage » ;
- > Télémoustique, 14/03/2012, « Tours, le retour » ;
- > Le Soir, 28/03/2012, « Le projet Midi fait du surplace » ;
- > La Libre Belgique, supplément Immobilier, 29/03/2012, « L'immobilier jette l'ancre le long du canal » ;
- > ARAU, 18/04/2012, « RRUZ : le règlement d'urbanisme trop zoné va-t-il achever le quartier Léopold ? » ;
- > La Libre Belgique, 26/05/2012, « Moins de projets au salon immobilier Realty. Un effet direct de la crise » ;
- > Le Soir, 20/06/2012, « Picqué fixe les règles au Midi » ;
- > Télé Bruxelles, 4/07/2012, « Du monumental au canal » ;
- > L'avenir.net, 4/07/2012, « L'expo monumentale "Foto Kanal" à voir dès maintenant aux abords du canal de Bruxelles » ;



- > Tv Brussel, 4/07/2012, « Foto Kanal » ;
- > FM Brussel (audio), 4/07/2012, « Icons: Monumentale fototentoonstelling in openlucht » ;
- > La Libre vidéo, 4/07/2012, « Le quartier du Canal est une zone stratégique » ;
- > La Libre Belgique, 5/07/2012, « Une expo photo autour du canal » ;
- > Le Soir, 5/07/2012, « Ils ont leurs photos accrochées au canal » ;
- > Le Soir Immo, 5/07/2012, « Le centre commercial en pleine mutation » ;
- > RTBF radio, 5/07/2012, « Le journal de Bruxelles » ;
- > De Morgen, 5/07/2012, « Ketjes kiezen hun iconen » ;
- > RTBF.be, 5/07/2012, « Kanal Foto : les jeunes des quartiers exposent leur idole » ;
- > Brussel Deze Week, 10/07/2012, « Iconen langs het kanaal » ;
- > Agenda, 10-16/07/12, « Foto Kanal 2012 – Icons » ;
- > La Tribune De Bruxelles, 17/07/2012, « Youssef ou Zidae, tous des icônes, au Canal » ;
- > Green For You, juillet 2012, « Des shoppings aux centres de vie » ;
- > L'Echo, 14/07/2012, « À qui appartient la rue de la Loi ? » ;
- > La Libre Belgique, 26/07/2012, « Bruxelles-Plage » ;
- > Agenda – Brussel Deze Week, 7-13/09/2012, « Festival Kanal » ;
- > De Morgen, 7/12/2012, « Oplossingen voor Brusselse Noord-Zuidverbinding » ;

ainsi que dans plusieurs revues spécialisées :

- > Belgium Real Estate, 03/12, « Projet Urbain Loi on the move... and Delta on the starting blocks » ;
- > Renoscripto, sep-oct-nov 2012, « De Europese wijk, waar Europa en Brussel elkaar ontmoeten » (dossier de 30 pages) ;
- > Diagonal, octobre 2012, n°186, « Bruxelles redécouvre son canal » ;
- > Urbact, 26/12/2012, « CityLogo – innovative place brand management »



Représentation

Comme chaque année, les membres de l'équipe ont été sollicités à plusieurs reprises pour présenter la démarche, les missions et les projets de l'Agence :

- > 11^e Rendez-vous du Progrès, STIB, présentation « Penser l'urbanisation des espaces autour des lignes ferroviaires », Bruxelles, 23/03/2012 ;
- > Atelier Public Relations « Atelier d'acupuncture urbaine » d'Alain Simon et Eve Deprez (questions d'espace et de bâtiment public), présentation des missions de l'ADT, du département développement territorial et du travail réalisé par l'Agence sur le projet « Saint-Lazare », La Cambre Horta, Bruxelles, 9/03/2012 ;
- > Séminaire « Jonction », présentation du Quartier Midi, Comité Jonction, Bruxelles, 21/03/2012 ;
- > 44^e École urbaine de l'ARAU « Les gares, les trains et la ville : impact des infrastructures ferroviaires sur la ville habitée », présentation du Quartier Midi, ARAU, Bruxelles, 27/03/2012 ;
- > Journée d'étude « Vers un enseignement bruxellois ? », présentation de la question scolaire (cadastre ; analyse de l'offre et de la demande en équipements), Brussels Studies Institute, Bruxelles, 30/05/2012 ;
- > Masterclass « Brussels for Europe », présentation du Quartier européen, Cosmopolis, VUB, Bruxelles, 30/05/2012 et 5/12/2012 ;
- > Colloque international « Penser et Produire la Ville au XXI^e siècle. Modernisation écologique, qualité urbaine et justice spatiale », présentation de la question scolaire (cadastre ; analyse de l'offre et de la demande en équipements), APERAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme), Université de Lausanne, Lausanne, 6/06/2012 ;
- > Séminaire « Les Gares, pôles d'échanges et leurs quartiers », présentation du quartier Midi, POPSU (Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines), Lille, 25/10/2012 ;
- > Séance d'information pour les porteurs de projets FEDER, présentation de la stratégie de communication sur le Territoire du canal, Cellule FEDER, 12/11/2012 ;
- > Séance d'information sur les développements autour du projet de quartier durable Tivoli, SDRB, Bruxelles, 22/11/2012.

La contribution de l'ADT à la valorisation de l'image de Bruxelles, dans la délégation de la Région de Bruxelles-Capitale, s'est concrétisée notamment par sa présence au :

- > « Salon international de l'immobilier MIPIM 2012 », Cannes, 6-8 mars 2012 ;
- > « Salon de l'immobilier REALTY 2012 », Bruxelles – Tour & Taxis, 22-24 mai 2012.

Présentation de la dynamique et des projets en œuvre sur le Territoire du canal, le mercredi 23 mai sur le stand de la Région.



L'ADT s'est investie dans la réflexion et l'organisation des éditions 2013 de ces deux salons. Elle a notamment proposé le Territoire du canal comme thème principal.

Enfin, trois membres de l'équipe ont participé à l'IMMORUN (Bruxelles, 20/09/2012) sous le « maillot » de l'ADT.



S'INFORMER ET ÉCHANGER

Confronter les conceptions et les pratiques des villes belges et européennes reste une préoccupation de l'Agence. Ainsi, les contacts avec les acteurs clés d'un secteur et le monde académique permettent de faire évoluer la réflexion, de mieux formuler des enjeux et de proposer des solutions aux problématiques bruxelloises.

Les colloques, matinées d'étude, séminaires et conférences organisés par l'ADT

Sept évènements :

- > Conférence «de passage en ville – Frank Segebade» sur la coopération métropolitaine des lands de Berlin et de Brandebourg, BIP, 25/01/2012 ;
- > Colloque «Bruxelles Métropole 2040: Trois visions pour une métropole»⁹, BOZAR, 19/03/2012 ;
- > Matinée d'étude «Is the shopping mall dead ?», BIP, 29/06/2012 ;
- > Conférence «de passage en ville – Eva Fonteyn» sur le projet Watersite à Vilvoorde, BIP, 26/10/2012 ;
- > Séminaire d'étude: «La coopération métropolitaine»¹⁰, BIP, 20/11/2012 ;
- > Matinée d'étude: «Quatre visions autour de la Jonction Nord-Midi»¹¹, BOZAR, 7/12/2012 ;
- > Séminaire de réflexion sur le droit de construire¹² limité à des praticiens et experts internationaux, BIP, 10-11/12/2012.

Matinée d'étude «Is the shopping mall dead ?» (29 juin – BIP)

Organisée en collaboration avec l'Executive Master en Immobilier (EMI) de la Louvain School of Management, l'objectif de la matinée d'études était de réfléchir au modèle du shopping mall au regard des évolutions sociétales et technologiques.

À Bruxelles, après des décennies d'une certaine stabilité de l'offre commerciale de détail, le secteur est en effervescence: rénovations importantes, nouveaux projets d'envergure, repositionnements stratégiques.

Ce moment de rencontre et de débat était destinée à un public intéressé par les aspects immobiliers des développements commerciaux: professionnels de l'immobilier, de l'urbanisme, acteurs publics, classes moyennes, secteur associatif.

Thèmes abordés par les nombreux intervenants: l'histoire des centres commerciaux, le schéma de développement commercial bruxellois, le financement (certificats immobilier), l'avenir des centres commerciaux historiques et de ceux de demain, la rue commerçante, la situation en périphérie et les défis du centre commercial à Bruxelles.

Les présentations sont consultables sur le site Internet de l'Agence (dans la rubrique Évènements¹³).

9. cf. partie «La connaissance territoriale», point sur l'«Assistance et le partage d'expertise».

10. cf. partie «La connaissance territoriale», point sur l'«Assistance et le partage d'expertise».

11. cf. partie «La connaissance territoriale», point sur l'«Assistance et le partage d'expertise».

12. cf. partie «Le suivi des zones stratégiques», point sur «Le Projet urbain Loi».

13. <http://www.adt-ato.irisnet.be/fr/events/shopping-mall-dead>



Conférences «de passage en ville»

Le passage à Bruxelles de personnalités actives sur des sujets actuels liés à la gestion et l'aménagement de la ville est l'occasion pour l'ADT d'organiser les conférences «**de passage en ville**», deux en 2012 :

- > le 25 janvier 2012, **Frank Segebade**, Directeur de la division «Développement régional et Politiques structurelles» au Département conjoint de planification spatiale de Berlin et de Brandebourg. Il a présenté les modalités, les réussites et les difficultés de la coopération des lands de Berlin et de Brandebourg sur la gestion de l'**aire métropolitaine berlinoise** ;
- > le 26 octobre 2012, **Eva Fonteyn**, coordinatrice du projet **Watersite**, à Vilvoorde. Elle a présenté l'approche intégrée du projet : principales orientations spatiales et programmatiques, partenaires, ressources financières, instruments de planification, modalités juridiques... ;



Le voyage d'étude à Utrecht et Rotterdam (du 28 au 30 novembre 2012)

L'objectif de ce voyage d'étude était notamment d'observer et de comprendre les méthodes et moyens mis en œuvre pour l'adaptation et la modernisation des quartiers des deux grandes gares néerlandaises (Utrecht et Rotterdam). Il a aussi été l'occasion, pour les administrateurs et membres de l'équipe, de recueillir des informations précises sur le développement de la ville et du Port de Rotterdam, de visiter plusieurs types d'opérations de reconversions urbaines et d'avoir des échanges avec les responsables de ces opérations.

Les visites et les exposés sur les projets et interventions urbaines suivantes ont été particulièrement instructives.

«**Utrecht Centraal – CU 2030**» : transformation du quartier de gare en un quartier mixte ainsi qu'en un véritable espace pivot renforçant les connexions entre les différents quartiers du centre-ville.

La Vision urbaine développée par les autorités de la ville de Rotterdam et le plan centre-ville 2008-2020 : «Le centre-ville comme citylounge» qui vise à développer le centre-ville en lieu de qualité vie pour les rencontres, le logement et le divertissement, le centre-ville ayant connu une forte dépopulation suite au bombardement de la 2e guerre mondiale.

Le projet «Kop van Zuid» : reconversion des anciens terrains industriels sur la rive sud pour en faire une zone urbaine mixte.

Les «Kluisprojecten» à Katendrecht : un système original de rénovation d'immeubles par leurs propriétaires.

La politique de modernisation et de développement du **Port de Rotterdam**.

Le projet «Stadshavens / City – Port» : la transformation de 1.600 ha de terrains portuaires situés à l'intérieur de la ville, fruit d'une collaboration entre la ville et le port de Rotterdam.

Le «RDM campus» : transformation d'un chantier naval en un Centre d'enseignement supérieur, de recherche et de fabrication, fruit d'une collaboration entre le Port, l'université et l'Albeda College. Sur le site, la réaffectation d'un bâtiment patrimonial en centre de formation et d'accueil d'activités économiques.

La reconstruction de la **Gare Centrale de Rotterdam et ses environs**.

Un compte-rendu plus détaillé est en cours de rédaction. Il sera disponible sur le site Internet de l'Agence.

Les voyages d'étude organisés par d'autres acteurs du territoire

- > « Développement territorial durable et éco-construction » à Vienne, organisé par Bruxelles Environnement, 3-5/06/2012 ;
- > Visites d'espaces publics réalisés par Beambten Burgerlijke Stand (BBS) à Ingelmunster et à Roeselaere, organisé par la Commune de Saint-Josse-ten-Noode, 8/09/2012 ;
- > Rencontres et visites guidées à Hamburg, organisées par la Vereniging voor Ruimte en Planning, 17-18,19/09/2012.

L'accueil de délégations

L'Agence est régulièrement sollicitée pour accueillir des groupes intéressés par les expériences bruxelloises. En 2012, les personnes et groupes suivants ont été reçus dans nos locaux :

- > des étudiants l'Institut d'études politiques de l'Université de Grenoble, présentation de l'Agence et du développement urbain des quartiers fragilisés (en lien avec le PRDD et le marketing urbain), 9/02/2012 ;
- > des étudiants de l'École du Paysage de Versailles, présentation de l'Agence et des projets de développement territorial, 20/02/2012 ;
- > une délégation des membres de la « Real Estate Society », présentation de la zone stratégique Tour et Taxis, 22/03/2012 ;
- > des étudiants de l'Institut du Développement Territorial (IDÉT) de l'École de Management de Normandie, présentation de la structure et des projets, 30/03/2012 ;
- > des étudiants de la « School of Environment & Development – University of Manchester », présentation de la zone stratégique Midi, 16/04/2012 ;
- > des étudiants de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, présentation de l'ADT et de la stratégie de rénovation urbaine dans les quartiers centraux bruxellois (en lien avec le PRDD et le marketing urbain), 27/04/2012 ;
- > une délégation du Land de Berlin : ministre berlinois en charge du développement urbain, directeurs des principaux départements de la direction du développement urbain et de l'environnement et d'une représentante du Land de Berlin auprès de l'Union européenne. Présentation du contexte Bruxellois, de la structure de l'ADT, des enjeux du canal et du projet de la zone stratégique Tours et Taxis », 19/06/2012 (en collaboration avec la Cellule FEDER et Relex) ;
- > des étudiants de l'Erasmus Hogeschool Brussel, présentation et visite du Quartier européen, 2/07/2012 ;
- > des étudiants du master « MA Contested peripheries – University of Manchester », présentation des enjeux bruxellois en matière de « ruptures urbaines » et les réponses apportées par le Plan Régional de Développement Durable face à ces enjeux, 5/12/2012.

En outre, le Plan Régional de Développement Durable a été présenté le 29/03/2012 à l'Agence d'urbanisme de Lille-Métropole.

L'ADT a rencontré la Ville de Bobigny (Paris) le 5/04/2012 et visité les territoires du Canal de l'Ourcq. Elles ont partagé leurs connaissances sur les stratégies de marketing urbain et de développement territorial.

Une présentation de l'Agence et de la stratégie de rénovation urbaine dans les quartiers centraux bruxellois a été faite aux étudiants en urbanisme de la Sint-Lukas School.



Les réseaux européens

Dans le but d'échanger les expériences et les bonnes pratiques avec d'autres villes européennes, l'Agence a participé à plusieurs réunions de travail et rencontré des représentants de villes ou d'instances européennes :

- > Working group Eurocities and urban intergroup, Cohesion policy 2014-2020, Eurocities, Parlement européen, Bruxelles, 08/05/2012;
- > Working group Eurocities, Metropolitan Areas, Eurocities, Zürich, 26-28/09/2012;
- > Working group Eurocities, Metropolitan Areas, Eurocities, Bruxelles/ADT, 12/12/2012.

Les séminaires, conférences et colloques

Les membres de l'équipe assistent et participent à divers séminaires, conférences et colloques afin d'actualiser leurs connaissances et de consolider les relations avec d'autres structures :

- > « Journée Jonction », ESA Saint-Luc, Bruxelles, 16/01/2012;
- > « Brussels Quality Academy – Sessions e-marketing », Visit Brussels, 17/01/12, 14/02/12 et 13/03/12;
- > « La participation des citoyens », HR Public, Bruxelles, 24/01/2012;
- > Présentation de l'e-magazine réalisé par les étudiants de l'IHECS, FEDER, Bruxelles, 31/01/2012;
- > « PRAS démographique et grands projets résidentiels », Éditions & Séminaires, Bruxelles, 14/02/2012;
- > « Jonction – Forum 02 “Jonction & Mobilité: Une nouvelle jonction dans Bruxelles, Capitale nationale et internationale” », Comité Jonction, Bruxelles, 29/02/2012;
- > Réunion de présentation publique « PCM “Rue Royale – bd Albert II” », Commune de Saint-Josse-ten-Noode, Bruxelles, 1/03/2012;
- > Colloque « Affaires d'identité? Identités à faire? », asbl Harmonisation sociale schaarbeekoise, Schaarbeek, 2/03/2012;
- > Midis de l'AATL « Observatoire des activités productives », AATL, Bruxelles, 7/03/2012;
- > « Stedelijk beleid inzake sociale gemengdheid in Brussel: oorspronkelijke context en stand van zaken », De Economische en Sociale Raad voor het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, Brussel, 20/03/2012;
- > « Brussels 2040: International Roundtable », Danish Cultural Institute/Benelux & BOZAR, Bruxelles, 20/03/2012;
- > « Jonction – Halte! “L'avenir de la gare / quartier Midi” », Comité Jonction, Bruxelles, 21/03/2012;
- > « Help er ligt een weg in mijn tuin », Connect, Bruxelles, 23/03/2012;
- > 44^e École urbaine de l'ARAU « Les gares, les trains et la ville: impact des infrastructures ferroviaires sur la ville habitée », ARAU, Bruxelles, 26-30/03/2012;
- > « Les rencontres de la communication publique “Communiquer en situation de crise” », Communication publique Wallonie-Bruxelles, 28/03/12;
- > Midis de l'AATL « Observatoire des Bureaux », AATL, Bruxelles, 19/04/2012;
- > « Inspiring Cities Rotterdam international exchange April », Stipo, Rotterdam, 26/04/2012;

- > «Millenium Web-doc meetings», asbl Diogène, Bruxelles, 4-5/05/2012;
- > «Quels futurs possibles pour le commerce de détail? Quels défis pour le commerce bruxellois?», Conseil économique et social, Bruxelles, 15/05/2012;
- > «Jonction – Forum 03 “Les enjeux urbanistiques des trains à travers Bruxelles: Une nouvelle Jonction dans Bruxelles, espace urbain à vivre et à construire”», Comité Jonction, Bruxelles, 16/05/2012;
- > «Blooming Cities», Centre Scientifique et Technique de la Construction, Bruxelles, 22/05/2012;
- > «Travailler dans le secteur de l’enseignement et de la jeunesse dans les quartiers bruxellois de la ZIP», Boost Your Talent, Bruxelles, 23/05/2012;
- > Journée d’étude «Vers un enseignement bruxellois?», Brussels Studies Institute, Bruxelles, 30/05/2012;
- > «La gestion participative», Pro-Logement, Bruxelles, 31/05/2012;
- > «Plus durable et moins cher», Bruxelles Environnement, Bruxelles, 1/06/2012;
- > «Piétons et quartiers commerçants», Bruxelles mobilité, Bruxelles, 4/06/2012;
- > Conférence de presse «Bruxelles-les-Bains 2012», Ville de Bruxelles, Bruxelles, 7/06/2012;
- > «Le logement public bruxellois», BECI, Bruxelles, 12/06/2012;
- > Participation à la Biennale de Rotterdam et visite guidée de la gare, Rotterdam, 12/06/2012;
- > Build Green «Les nouvelles formes d’habitat», CIVA, Bruxelles, 14/06/2012;
- > «Inspiration de la Flandre sur l’accélération des projets stratégiques», Vlaamse overheid & Kennis Centrum Vlaamse Steden, présentation dans les bureaux de l’ADT, Bruxelles, 15/06/2012;
- > «13th World conferences cities and ports», aiVP, Saint Nazaire, France, 19-20/06/2012;
- > «À la découverte du Canal de la Senne», visite guidée de Ruisbroek (Sint-Pieters-Leeuw) à Grimbergen en passant par Bruxelles, Coordination Senne, Bruxelles, 31/07/2012;
- > «City Marketing de la Région Bruxelloise», VisitBrussels, Bruxelles, 12/09/2012;
- > «Grand projets urbains et nouvelles opportunités immobilières», Éditions & Séminaires, Bruxelles, 19/09/2012;
- > «Kruisbestuiving tussen stad en open ruimte», VLM, Bruxelles, 27/09/2012;
- > «1^{er} rendez-vous sur la mise en œuvre de la politique de mobilité à Bruxelles», Bruxelles Mobilité, Bruxelles, 1/10/2012;
- > «Les rencontres de la communication publique “Innovation digitale”», Communication publique Wallonie-Bruxelles, 12/10/2012;
- > Workshop de finissage de Parckdesign, Architecture Workroom, Bruxelles, 16/10/2012;
- > «Les débats du Conseil – Enseignement obligatoire en Communauté française: comment s’inspirer des systèmes étrangers?», Conseil économique et social, Bruxelles, 25/10/2012;
- > «Penser la ville durable comme un écosystème», Parlement bruxellois, Bruxelles, 5/11/2012;
- > «Brussels Metropolitan Symposium», Brussels Metropolitan, Bruxelles, 7/11/2012;
- > «Midis de l’urbanisme – Centres commerciaux: 2 + 1 gratuit?», ARAU, Bruxelles, du 11/10 au 06/12/2012;
- > «Jonction – Halte Gare du Nord», Comité Jonction, Bruxelles, 14/11/2012;

- > Présentation publique du projet Saint-Lazare et vernissage de l'exposition dans l'espace public (Square Victoria Regina) «Places Saint-Lazare», Commune de Saint-Josse-ten-Noode, Bruxelles, 19/11/2012;
- > «Une semaine à l'écoute du quartier – projet “Espaces publics Saint-Lazare”», ateliers participatifs, Commune de Saint-Josse-ten-Noode / Suède 36 / Collectif TOPOï, Bruxelles, 23/11/2012;
- > Build Green Forum, Bruxelles, 4/12/2012;
- > «Les Rencontres de la communication publique “Revalorisation de l'image du service public”», Communication publique Wallonie-Bruxelles, Namur, 7/12/2012;
- > «My City Lab Workshop / Art / Urbanism crowdfunding platform», MyCityLab, Bruxelles, 13/12/2012;
- > «Bruxelles ville étudiante!», Brussels Studies Institute, Bruxelles, 13/12/2012;
- > Colloque «Agriculture urbaine, villes durable», BIP, Bruxelles, 17/12/2012;
- > ...

Le monde académique

L'Agence participe aux comités de suivi des recherches traitant du thème du développement urbain, organisés par «Prospective Research for Brussels – Brain Back to Brussels (Innoviris)».

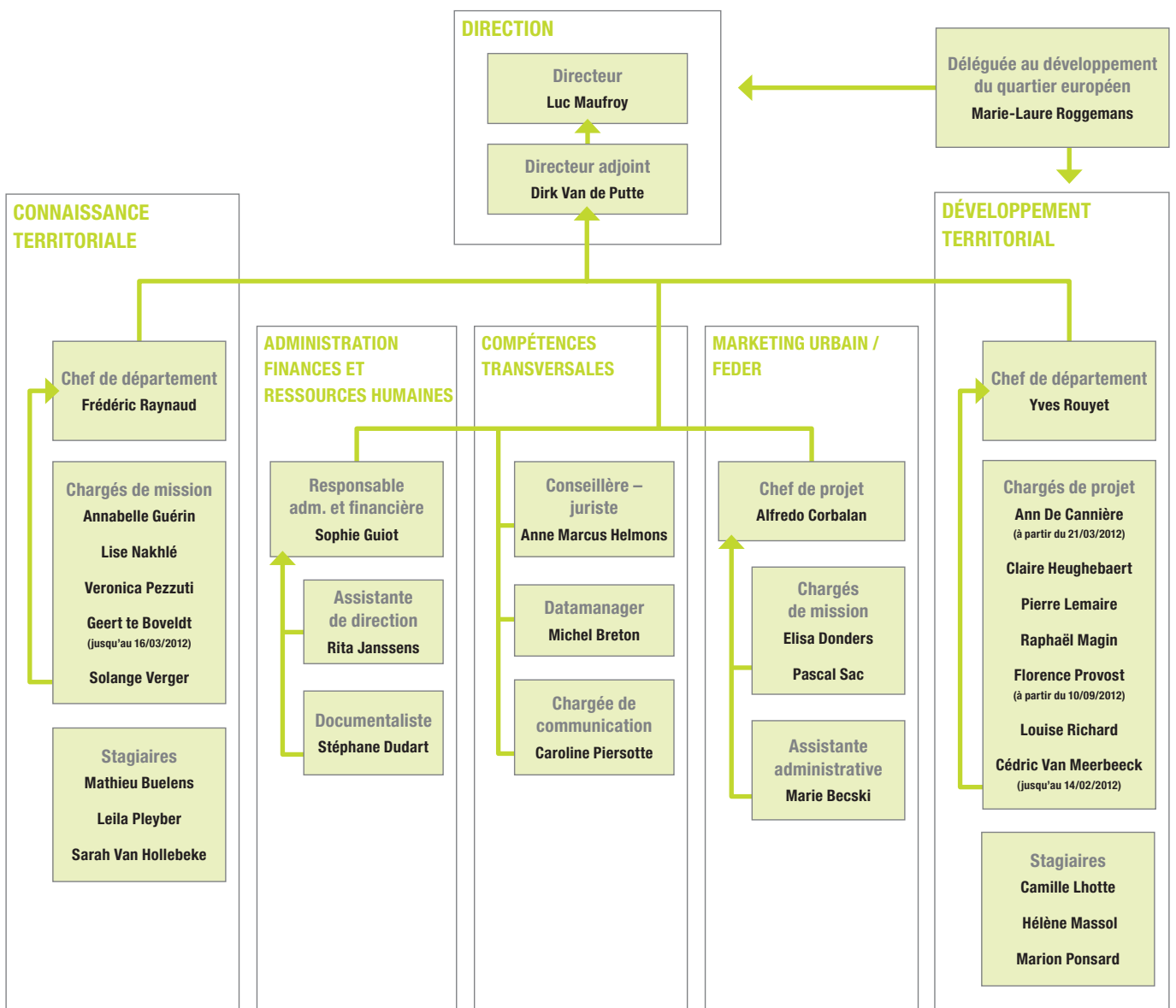
Des membres de l'équipe participent aux jurys des instituts d'architecture et d'urbanisme lorsque les sujets ont un lien avec les missions de l'Agence :

- > Jury d'évaluation des projets des antennes locales Atrium «Appel à projets 2012», Atrium, Bruxelles, 15/05/2012;
- > Pré-jury de l'Atelier Public Relations «Atelier d'acupuncture urbaine» d'Alain Simon et Eve Deprez (questions d'espace et de bâtiment public), La Cambre Horta, Bruxelles, 20/04/2012;
- > Jury de l'Atelier Public Relations d'Alain Simon et Eve Deprez, La Cambre Horta, 31/05/2012;
- > Jury d'évaluation des Projets de Fin d'Études, La Cambre Horta, Bruxelles, 16/09/2012.

Le rapprochement avec le monde académique s'opère également par l'accueil de stagiaires (architectes, paysagistes, géographes, sociologues...) qui ont ainsi l'occasion de se familiariser avec des pratiques professionnelles. Réciproquement, les travaux des stagiaires alimentent la réflexion et contribuent utilement à la réalisation des tâches des membres de l'équipe. ■

L'ÉQUIPE

En 2012, l'équipe pluridisciplinaire était composée comme suit :



LES FORMATIONS

Pour affiner ou actualiser leur expertise, les collaborateurs sont invités à s'inscrire à des formations. Ainsi, en 2012, les formations suivantes ont été suivies :

- > Cours collectifs et individuels de néerlandais (pendant l'heure de midi), LSI / Willemfonds, de janvier à décembre 2012;
- > « Réglementation et pratique du droit de l'urbanisme », IFE, 20 et 21/03/2012;
- > « Relation presse », Escala, 26/04/2012. ■

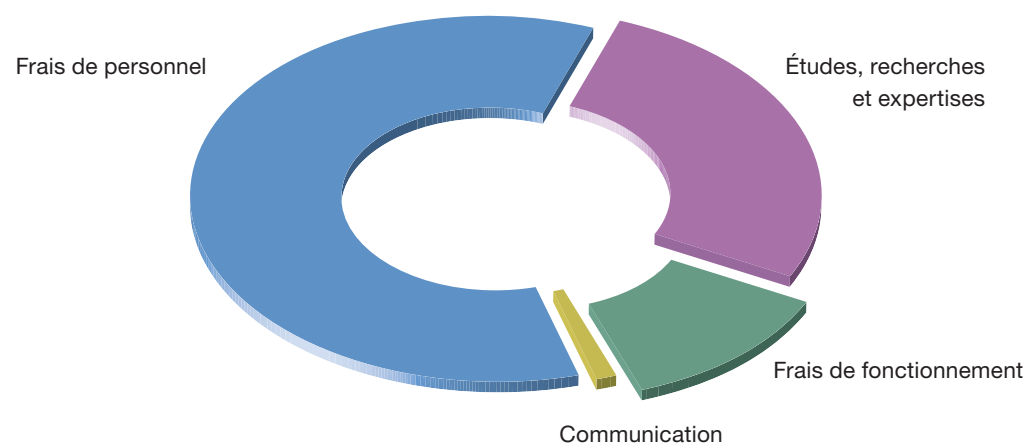
LES MOYENS FINANCIERS

Un subside régional alloué annuellement permet à l'Agence d'assurer son fonctionnement. En 2012, le montant inscrit dans le budget régional est de 2.850.000 euros.

En outre, pour assurer la mise en œuvre du projet de Marketing urbain pour le Territoire du canal, l'Agence bénéficie d'un subside spécifique de 685.275,21 euros correspondant aux dépenses éligibles au FEDER en 2012.

Les dépenses totales en 2012 s'élèvent à 3.272.557,04 euros réparties comme suit :

DEPENSES	2012	%
Frais de personnel	1.975.634,03	60%
Études, recherches et expertises	872.060,41	27%
Frais de fonctionnement	394.814,82	12 %
Communication	32.709,78	1 %
TOTAL GÉNÉRAL	3.275.219,04	100 %



WWW.ADT-ATO.BE